

SERVICE DE PNEUS
TIRE SERVICE
Firestone MICHELIN
"LA PLUS VASTE ORGANISATION DE VENTE,
SERVICE ET RÉCHAPAGE DE PNEUS AU QUÉBEC"
128 avenue St-Sacrement, Québec — Tél.: 681-0511

L'Action Québec

Québec
66^e année, No 571
Jeudi,
19 juillet 1973
15 cents

DOCTEURS
DORION | **DIONNE**
ANDRE | GHISLAIN
OPTOMETRISTES
EXAMENS DE LA VUE
• LUNETTES • VERRES • LENTILLES CORNÉENNES
870 est, rue St-Joseph — Tél.: 529-9642
(Face à l'ancien bureau)



Un "Astro" et un "Cub" à l'hôpital...

Dans la photo de droite, Bob Watson, joueur de champ, des Astros de Houston, est transporté à l'hôpital pour observation. Watson s'est senti mal après s'être frappé la tête sur la clôture, lors d'un atterrissage très spectaculaire contre les Expos de la septième manche, hier soir. Dans l'autre photo, Ron Santo, joueur de troisième but des Cubs de Chicago, a lui aussi pris le chemin de l'hôpital. Santo a été durement atteint au dos, hier après-midi, alors qu'il courait vers le premier coussin à la quatrième manche du match contre les Padres de San Diego.

"Nous ne laisserons pas le gouvernement Bourassa faire de l'argent sur le dos des familles"

Camille Laurin dénonce l'attitude du Québec

Par Pierre BELLEMARE

QUÉBEC (P.C.) — "Nous ne laisserons pas le gouvernement Bourassa faire de l'argent sur le dos des familles québécoises", a déclaré mercredi M. Camille Laurin, chef de file parlementaire du Parti québécois.

Commentant le projet de loi sur les allocations familiales qu'a déposé lundi aux Communes le ministre Marc Lalonde, il a une fois de plus dénoncé l'attitude du Québec qui, dit-il, a déjà renoncé à rapatrier cet important programme de la sécurité sociale.

Le ministre Claude Castonguay,

Mais il a révisé sa position à la conférence fédérale-provinciale d'avril dernier, quand son nouveau interlocuteur fédéral, le ministre Lalonde, a annoncé son nouveau projet d'allocations familiales, projet qui est intégré à son "livre jaune" concernant la sécurité sociale au Canada.

En fait, les grandes lignes du projet Lalonde, que toutes les provinces ont d'ailleurs accepté, sont les suivantes :

— la moyenne des allocations mensuelles passera de \$7,21 à \$20 par enfant. Le programme fédéral, qui coûte \$640 millions par année, en coûtera l'an prochain \$1,4 milliard.

Le Québec retirera \$315 millions de plus.

— cependant, les allocations deviennent imposables. Par le biais de l'impôt, le fédéral récupérera annuellement \$350 millions et les provinces \$115 millions, dont \$35 millions environ pour le Québec.

Toutefois, le PQ craint que le Québec, en plus d'empocher "ce \$35 millions, abolisse son propre programme d'allocations qui lui coûte

\$70 millions et qu'il fasse ainsi "une économie" de \$105 millions avec l'entrée en vigueur du régime Lalonde, en janvier prochain.

Si tel était le cas, a précisé M. Laurin en conférence de presse, l'augmentation du régime fédéral ne serait substantielle que pour les familles jouissant d'un revenu annuel inférieur à \$5.000 soit treize pour cent des familles québécoises. Pour les autres familles, l'augmenta-

tion nette par enfant "dépassera rarement \$4 par mois" et, dans la majorité des cas, elle se situera entre \$2 et \$3 par mois. Le PQ s'oppose donc à l'abolition du régime québécois des allocations familiales, "car les \$300 millions additionnels venant du fédéral doivent retourner intégralement aux familles du Québec, mais non dans les coffres de l'Etat".

M. Laurin suggère en outre que

le montant de \$35 millions que touchera le Québec via le fisc soit remis aux familles sous forme d'un crédit d'impôt de \$20 par enfant. Et s'il fallait abolir le régime québécois des allocations, ajoute-t-il, ce crédit d'impôt devrait atteindre \$60 par enfant en moyenne.

Pour ne pas pénaliser, par contre, les bénéficiaires de l'aide sociale, le porte-parole péquiste propose une hausse des barèmes de ce régime québécois en ce qui concerne les besoins ordinaires des enfants. Le projet Lalonde signifiera une augmentation de \$25 à \$30 millions pour ces bénéficiaires et, déclare M. Laurin, il serait aberrant que cette augmentation soit annulée par une diminution correspondante des prestations d'aide sociale.

Les députés péquistes s'opposent également à ce que le régime québécois des allocations scolaires, institué en 1964 par le gouvernement Lesage grâce à une compensation fiscale obtenue d'Ottawa, soit cédé au fédéral.

Cette compensation de trois points d'impôt — soit \$60 millions — serait même suffisante, selon M. Laurin, pour doubler de \$10 à \$20 les montants de ces allocations et les ajuster ainsi au nouveau régime fédéral d'allocations familiales.

A noter que le ministre Castonguay, présentement en vacances, n'a pas encore fait savoir ce qu'il adviendra des régimes québécois d'allocations scolaires et familiales.

De son côté, le PQ se dit en attendant que le gouvernement Bourassa devra obtenir l'assentiment de l'Assemblée nationale pour taxer les allocations fédérales ou pour abolir éventuellement l'un de ses deux programmes.

"Nous sommes bien déterminés à saisir cette occasion pour forcer le gouvernement à laisser aux citoyens le plein bénéfice du bill Lalonde et préserver les droits du Québec en ce domaine", conclut M. Laurin.

Un fedayin s'empare de plusieurs otages Armé d'un pistolet et d'une grenade

ATHENES Reuter — Un fedayin armé d'un pistolet et d'une grenade a main s'est emparé de plusieurs otages à l'hôtel Amalia dans le centre d'Athènes.

Il semble que l'homme avait tenté auparavant d'attaquer le bureau athénien de la compagnie israélienne El Al, avec l'intention d'y jeter sa grenade.

Poursuivi par les employés de la compagnie aérienne israélienne, il s'est réfugié dans l'hôtel tout proche. Celui-ci, qui se trouve en face des bureaux du premier ministre grec, a été encerclé par la police.

La circulation autour de l'hôtel a été déviée pendant que le chef de la police athénienne Nicos Daskalopoulos allait s'enquérir auprès du fedayin des conditions que celui-ci mettait à la libération de ses otages.

La police pense que l'homme désire marchander l'obtention d'un sauf conduit pour quitter la Grèce en échange de la liberté des otages.

Le fedayin, qui serait membre de l'organisation de commandos palestiniens El Fatah, a exigé que le ministre grec de l'ordre public vienne en personne négocier avec lui la libération des otages au nombre d'une vingtaine, a déclaré un porte-parole de la police.

L'homme retient également comme otages deux ou trois policiers qui étaient entrés dans l'hôtel pour négocier avec lui.

Il a également demandé à voir le vice-président du Conseil grec, M. Stylianos Pattakos, qui mercredi, avait sévèrement condamné des manifestations antisémites en Grèce et notamment l'apposition de croix gammées sur les murs de la grande synagogue d'Athènes.

M. Emil Mattar, ambassadeur du Liban à Athènes, est arrivé à l'hôtel Amalia où un Arabe armé détient 17 otages dont deux policiers, un prêtre orthodoxe et un touriste américain.

L'Arabe menace de "descendre le prêtre", si ses exigences ne sont pas acceptées; gagner l'aérodrome

sous la protection personnelle de M. Pattakos, vice-président du Conseil. Ce dernier a déclaré aux ambassadeurs des pays arabes qu'il les rendait "responsables" de l'issue de cette affaire.

L'Arabe se réclame d'une orga-

nisation dite "groupe contre l'occupation sioniste de la Palestine".

Lors de sa tentative contre les locaux de la compagnie El Al l'Arabe était accompagné de deux complices qui ont réussi à prendre la fuite.

Me Lemieux en appel

MONTREAL (PC) — Les associés de Me Robert Lemieux ont déclaré mercredi qu'ils iraient en appel suite à la condamnation de M. Lemieux, à deux ans et demi d'emprisonnement pour outrages au tribunal au cours du procès de Jacques Rose et pour avoir incité un témoin de la couronne à ne pas témoigner au cours de ce même procès.

La sentence a été prononcée immédiatement après que le jury jugeant Jacques Rose eut trouvé celui-ci coupable de complicité avec son frère Paul Rose après le fait de l'enlèvement de Pierre Laporte.

Jacques Rose connaîtra sa sentence mardi prochain. La peine maximum est de 14 ans. On ne sait si Lemieux sera présent pour faire les représentations de son client avant que le juge ne prononce la sentence.

Me Claude Lebeau et Mme Nicole Daignault, associés de Me Lemieux, présenteront l'appel de Lemieux mercredi prochain. Ils déposeront une demande d'appel pour Jacques Rose également.

Entre-temps, le Barreau du Québec a déclaré que le cas de Lemieux serait attentivement étudié et qu'aucun commentaire ne serait fait avant la fin de cet examen.

En annonçant sa sentence, mardi, le juge Guy Mathieu de la Cour du Banc de la Reine a déclaré: "Je n'ai pas l'intention de fermer les yeux sur votre attitude, comme l'a fait le Barreau".

Mardi, Lemieux avait déclaré en cour: "Mes affirmations représentent la vérité et je les ai faites à cause de la partialité qui a régné pendant le procès. Vous êtes coupable d'outrage au tribunal. Vous êtes coupable d'outrage au peuple. Vous avez dormi pendant au moins une heure à chaque jour du procès".

Lorsque le juge lui a demandé pourquoi il avait incité Francis Simard à ne pas témoigner au procès de Jacques Rose, l'avocat Robert Lemieux a déclaré: "Je n'ai pas de conseil à donner à Francis Simard... Nos prisonniers politiques ont plus de conseils à nous donner à tous".

Simard purge une peine d'emprisonnement à vie pour le meurtre de M. Laporte, ancien ministre du Travail, et n'a pas encore subi son procès pour enlèvement.

Simard a refusé de prêter serment lorsqu'il a été appelé à témoigner au procès de Jacques Rose. Lemieux, disant qu'il tait l'avocat de Simard, avait déclaré au juge: "Nous n'avons rien à dire cette fois-ci".

Les associés de Lemieux ont pu voir ce dernier mercredi pour lui faire signer les papiers nécessaires aux procédures d'appel.



ses son entrée dans le cabinet Bourassa en 1970, en avait fait sa grande priorité: il voulait établir au Québec un régime de revenu minimum garanti et, pour ce faire, il s'est battu pendant trois ans contre le gouvernement d'Ottawa pour obtenir l'administration des allocations familiales versées par le fédéral.

Nouvelle ville à la baie James

MONTREAL (PC) — Une nouvelle ville sera construite à la baie James sur la rivière Grande et elle portera le nom de Radisson, a déclaré mardi, M. Kevin Drummond, ministre québécois des Terres et Forêts.

La ville sera sise à proximité du complexe hydroélectrique présentement en construction au coût de \$6 milliards. Pierre-Esprit Radisson est l'explorateur français qui a visité la région de la baie James en 1663. Le choix de ce nom a été approuvé le 6 juillet dernier par la Commission géographique de la Société de développement de la baie James.

La nouvelle ville sera située à 75 milles à l'ouest de Fort Georges, soit à 640 milles au nord-ouest de Montréal.

la météo

Soleil... soleil... soleil pour vendredi, avec un maximum de 70 à 75. Le minimum la nuit prochaine: environ 55.

Sommaire

Classées	10
Comiques	11
D'un océan à l'autre	6
Décès	11
Finance et Economie	9
Horoscope	11
La Belle Province	6
La famille	5
Mots croisés	10
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	7-8-12



850 jeunes au couronnement

Reine du terrain de jeux de Bienville

Par Claude Parent ... Plus de 850 personnes ont participé, hier soir, au couronnement de la jeune Brigitte Ramsay, reine du festival du terrain de jeu de Bienville à Lévis.

Le tout a débuté vers 18 heures 30 par des chants et des cris de circonstances de la part des jeunes.

Les prévisions des organisateurs ont été largement dépassées. En effet, un maximum de 800 couverts avaient été prévus. On estime le

nombre des convives à près de 900 personnes.

Après le souper canadien, le public en délire a envahi le gymnase de l'école St - Dominique. Et c'est au son d'un orchestre que le tirage des traditionnelles capsules a eu lieu.

La jeune Brigitte lère, duchesse du carré Belvédère, a été favorisée par le sort. Son nom est

sorti dans les capsules 3, 5, 7, 8, et 11. La salle était bondée de jeunes. C'était l'hystérie.

Le Carré Vimy a été choisi en premier et second lieux ainsi qu'au quatrième et sixième lieux. La jeune duchesse a manifesté sa nervosité tout au long du tirage, mais elle a très bien accepté le résultat final.

Le Carré St-Gilbert a

été favorisé au neuvième et dixième tours, ce qui lui a donné une lueur d'espoir.

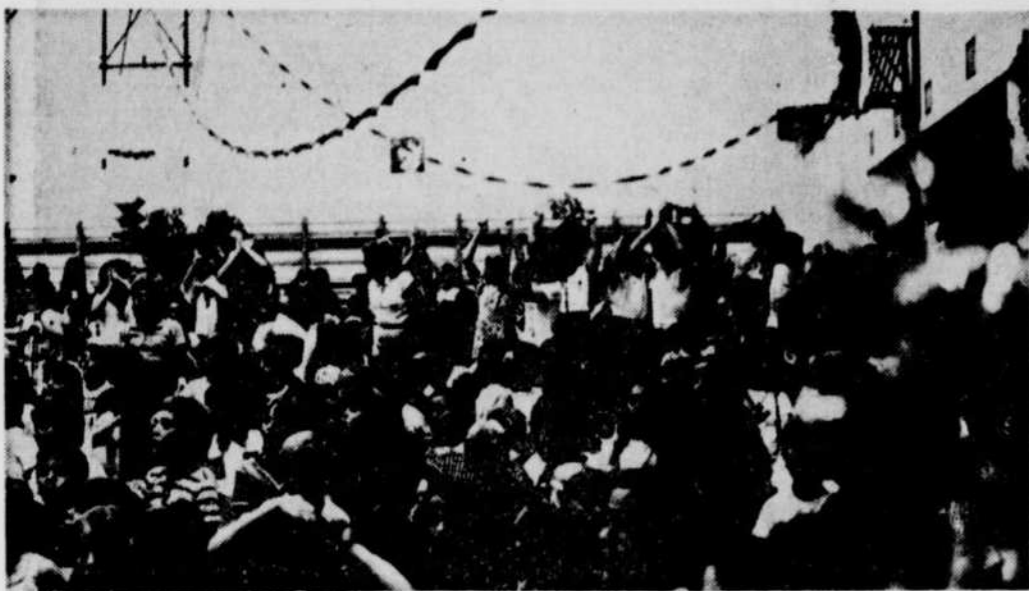
Cette soirée fut un succès et tout le monde a joyeusement crié le nom de son duché favori comme une formule de bonheur, pour finalement se rallier au choix du hasard.

Les duchesses avaient vendu des billets, les-

quels leur donnait droit à des capsules. Le Carré Vimy avait 32 capsules, le Carré Belvédère 30 et le Carré St-Gilbert 14.

Mercredi prochain doit avoir lieu, dans les rues de Lévis et de Lauzon, la grande parade de la Reine.

La Majesté Brigitte lère, après une bonne crise de larmes pour soulager la tension des derniers instants du tirage au sort, a finalement accepté la couronne, et le Bonhomme du festival s'est fait un plaisir de lui donner la bise. (Photo Claude Parent)



Une foule en délire crie sa joie devant la nouvelle reine du terrain de jeu de Bienville pour 1973. La reine Brigitte première sera portée en triomphe mercredi prochain dans les rues de Lévis et de Lauzon. (Photo Claude Parent)



Un discours empreint de sincérité pour remercier les organisateurs et les collaborateurs qui ont rendu cette fête aussi agréable. (Photo Claude Parent)



Les travaux du parc-école de Lévis vont bon train. Le premier terrain de jeux doit être prêt en août. Les jeunes de la Rive-Sud attendent avec impatience le début des activités sur ce terrain doté d'un équipement des plus modernes. (Photo l'Action-Québec, Claude Parent)

Programme du Festival d'été de Québec

JEUDI, 19 JUILLET :

11h.00—Ouverture : Journée de la craie pour les enfants. Invités : Premier Ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et Monsieur Pointu, Place du Parlement.
14h.00—Ateliers pour enfants. "Gouache sur palissade". Petit parc de la Place Royale.
15h.00—Monsieur Pointu, violoncelle, à la Place Royale.
17h.00—Musique, aux Jardins de l'hôtel de Ville.
20h.00—Groupe Underground "Sioche". Parc des Gouverneurs.
21h.00—A venir.

VENDREDI, 20 JUILLET :

19h.00—Concert d'orgue et trompette. Denis Bédard et Arthur Freeman. Eglise Notre-Dame-des-Victoires. Entrée libre.
21h.00—Renée Claude. En première partie: François Léveillé, chansonnier. Cour du Séminaire. Entrée: \$3.00.
21h.00—Claude Gauthier. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.
23h.00—Claude Gauthier. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.

SAMEDI, 21 JUILLET :

9h.00 à 17h.00—Concours hippique de selle anglaise. Entrée libre. Bois de Coulange.
14h.00—Théâtre de marionnettes pour enfants et session d'animation. L'Equipe du Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec. Place Royale.
15h.30—Théâtre pour enfants. La Roulotte du Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec. Place Royale.
17h.00—"Mouvement Vivaldi". (Jeunes violonistes de la région). Place Royale.
20h.00—Monsieur Pointu, violoncelle. Parc des Gouverneurs.
21h.00—Soirée de Jazz: André Bernard et Stage 2, ensemble de 18 musiciens, dirigé par Damien Boivin. Cour du Séminaire. Entrée: \$2.00.
21h.00—Claude Gauthier. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.
23h.00—Claude Gauthier. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.

DIMANCHE, 22 JUILLET :

9h.00 à 17h.00—Concours hippique de selle anglaise: Grand Prix Rothmans. Entrée libre. Bois de Coulange.
11h.00 à 22h.00—Grand concours: Folklore de chez nous, violoncelle, accordéonistes, gigueurs. Plus de cinquante artistes québécois. Cour du Séminaire. Avec la collaboration de la Bière "1308". Entrée: \$2.00.
22h.00—"En place pour la danse du bon vieux temps" avec Monsieur Pointu et nos musiciens du terroir. Cour du Séminaire.
14h.00—Théâtre de marionnettes pour enfants et session d'animation. Place Royale.
14h.00—Théâtre pour enfants. Place Royale.
18h.30—Souper sur l'herbe. Décor et ambiance du Vieux Québec au son de la musique*. Pour toute la famille. (En cas de pluie, remis au 29 juillet). Parc des Gouverneurs. **Mouvement Vivaldi (jeunes violonistes de la région).
21h.00—Claude Gauthier. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.
23h.00—Claude Gauthier. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.

LUNDI, 23 JUILLET :

15h.30—Théâtre pour enfants. Place Royale.
19h.00—Concert d'orgue et trompette. Denis Bédard et Arthur Freeman. Eglise Notre-Dame-des-Victoires. Entrée libre.
21h.00—Claude Léveillé. Cour du Séminaire. Entrée: \$3.00.

MARDI, 24 JUILLET :

15h.30—Théâtre pour enfants. Place Royale.
20h.00—Groupe musical Badou-Badour, évolution de la musique. Parc des Gouverneurs.
21h.00—Tex Lecor. Cour du Séminaire. Entrée: \$3.00. En première partie: André Belleau.
21h.00—Pierre Calvé. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.
23h.00—Pierre Calvé. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.

MERCREDI, 25 JUILLET :

12h.00—Midi-théâtre. Le circuit temporaire. Parc des Gouverneurs.
15h.30—Théâtre pour enfants. Place Royale.
19h.00—Concert par les Petits Chanteurs du Collège de St-Pierre de Bruxelles. Parvis de l'église Notre-Dame-des-Victoires.
20h.30—Théâtre "Les Zombiblos" du Circuit Temporaire. Institut Canadien, 42 St-Stanislas.
21h.00—Orchestre de chambre Pierre Morin. Cour du Séminaire. Entrée: \$3.00.
21h.00—Pierre Calvé. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.
23h.00—Pierre Calvé. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.

JEUDI, 26 JUILLET :

12h.00—Midi-théâtre. Le circuit temporaire. Parc des Gouverneurs.
15h.30—Théâtre pour enfants. Place Royale.
20h.00—Chansonniers de chez nous. Parc des Gouverneurs.
20h.30—Théâtre "Les Zombiblos" du Circuit Temporaire. Institut Canadien, 42 St-Stanislas.
21h.00—Soirée des Champions: Championnat canadien de natation. Choix de l'équipe nationale et remise des médailles. Danse avec orchestre pop. Fox. Entrée libre. Cour du Séminaire.
21h.00—Pierre Calvé. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.
23h.00—Pierre Calvé. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.

VENDREDI, 27 JUILLET :

12h.00—Midi-théâtre. Le circuit temporaire. Parc des Gouverneurs.
14h.00—Théâtre de marionnettes pour enfants et session d'animation. Place Royale.
15h.30—Théâtre pour enfants. Place Royale.
20h.30—Théâtre "Les Zombiblos" du Circuit Temporaire. Institut Canadien, 42 St-Stanislas.

21h.00—Edith Butler. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.
23h.00—Edith Butler. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.

SAMEDI, 28 JUILLET :

14h.00—Théâtre de marionnettes pour enfants et session d'animation. Place Royale.
15h.30—Théâtre pour enfants. Place Royale.
19h.30—Spectacle folklorique. Terrasse Dufferin.
20h.30—Théâtre "Les Zombiblos" du Circuit Temporaire. Institut Canadien, 42 St-Stanislas.
21h.30—Jeux d'eau sur le fleuve et feu d'artifice. Terrasse Dufferin.
22h.00—Grande danse populaire avec Stage 2, ensemble de jazz de 18 musiciens et un orchestre rock. pop. Fox. Entrée: \$1.00. Cour du Séminaire.
21h.00—Edith Butler. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.
23h.00—Edith Butler. Voûtes de la Maison Chevalier. Entrée: \$3.00.

DIMANCHE, 29 JUILLET :

14h.00—Théâtre de marionnettes. Place Royale.
15h.30—Théâtre pour enfants. Place Royale.
21h.00—Ginette Reno. Cour du Séminaire. Admission: \$4.00.

EN MARGE DU FESTIVAL

Pendant le Festival, le Frontenac Playhouse présente des pièces telles que "It's some kind of world" de Jules Feiffer et "The Imaginary Invalid" de Molière, et "Panacea", de Miles Cohen. Du 19 au 29 inclusivement, à 20h.30. Théâtre au Conservatoire d'Art Dramatique, 13 St-Stanislas. "Prélards Blues".

Musée du Québec : Exposition Michel-Ange. Gracieuseté de la Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Ltée. Heures d'ouverture: tous les jours de 10h.00 à 18h.00; le jeudi, jusqu'à 23h.00.

Voûtes de la Maison Chevalier : Huit oeuvres de la tendance optique de Pierre Tabouillet, peintre concepteur. Heures d'ouverture: Tous les jours de 12h.00 à 17h.00, et les soirs de spectacles.

Place Royale : Atelier "Gouache sur palissade", tous les jours de Festival de 9h.00 à midi et de 14h.00 à 17h.00. Ouverture le 19 juillet, à 14h.00. (Dessin et peinture sur les murs du petit parc).

Musée du Québec (Salle no 4) : Marionnettes et jeux. Atelier de fabrication de marionnettes, création de personnages et de scénarios, construction d'un castelet et de décors. Complément: expositions des oeuvres des enfants et cinéma documentaire.

Animation publique : Monsieur Pointu, l'un des violoncelles des plus populaires au Québec, égayera nos places publiques du Vieux Québec durant le Festival et informera la population des activités du jour.

A noter : 1) A moins d'avis contraire, les manifestations extérieures ne seront pas remises en cas de pluie. 2) D'autres activités populaires s'ajouteront au présent programme. Elles seront communiquées dans notre publicité quotidienne.

Pour information : 692-0411 Billets en vente au bureau du Festival, 105, Côte de la Montagne, de 9h.00 à 17h.30. Egalement en vente sur les lieux des spectacles, une heure avant chaque spectacle.

La Commission de police aurait outrepassé ses pouvoirs

MONTREAL (PC) — Le juge Samuel Bard de la Cour supérieure du Québec a pris en considération, mardi, une plainte formulée par Radio-Canada à l'égard de la Commission de police du Québec, CPQ, affirmant que ce dernier organisme avait outrepassé ses pouvoirs en interdisant la publication d'une photo de Theodore Aboud, le 10 avril dernier. La photo de M. Aboud, un des nombreux témoins à la commission d'enquête sur le crime organisé, a été diffusée sur le réseau anglais de télévision de la société d'Etat, au lendemain de l'interdit jeté par la commission. Les procédures d'outrage au tribunal menées contre Radio-Canada ont été interrompues le 20 juin lorsque la société d'Etat a remis une pétition réclamant que la Cour supérieure déclare que la commission avait outrepassé ses pouvoirs en interdisant la publication de la photo. Me Louis-Philippe Landry, avocat de Radio-Canada, a déclaré que l'ordre donné par la commission constituerait une

tentative de brimer la liberté dont jouit la presse en vertu de la charte des Droits de l'Homme.

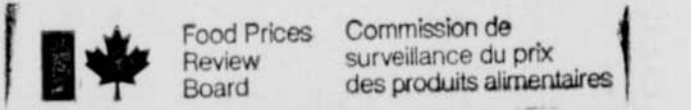
Mais le bâtonnier provincial Roger Thibodeau a répliqué que la charte des Droits ne pouvait être appliquée à cette situation puisque la loi provinciale était concernée.

"Aucun journaliste n'a le droit de divulguer une information lorsqu'un juge lui ordonne de ne pas le faire", a-t-il dit.

La commission d'enquête sur le crime a ajourné ses séances pour la durée de l'été; elle reprendra ses travaux le 25 septembre.

Supprimez la gène causée par VOTRE DENTIER

Parlez, riez, mangez librement. Plus de "malheur" à craindre si vous utilisez le dentier adhésif FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication. Avec FASTEETH, ni goût ni sensation désagréables. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.



MÉMOIRES DU PUBLIC

Commission de surveillance du prix des produits alimentaires

Créée par décret du 25 mai 1973, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires est chargée d'enquêter sur les causes de la hausse du prix de toute catégorie de produits alimentaires.

La Commission invite les organisations, associations et particuliers qui aimeraient lui fournir des renseignements utiles à son travail d'enquête à les lui faire parvenir sous forme de mémoire. Dans le cas de longs mémoires, provenant notamment d'organisations et d'associations, la Commission saurait gré aux auteurs de l'en informer d'avance et de lui indiquer la date à laquelle le mémoire devrait être terminé.

Prière de faire parvenir les mémoires, demandes et autre correspondance à l'adresse suivante:

Le Secrétaire
Commission de surveillance
du prix des produits alimentaires
Case postale 1540
Sucursale postale "B"
OTTAWA (Ontario)
K1P 5Z5

côté enseignes

un point c'est tout!



Des étudiants d'un projet Perspectives-Jeunesse jouent quelques morceaux de leur répertoire musical au profit de jeunes handicapés mentaux accueillis au patro Roc-Amadour.

Des jeunes handicapés mentaux accueillis au patro Roc-Amadour

Par Guy GIROUX
Près d'une quarantaine de jeunes handicapés mentaux de 11 à 16 ans fréquentent quotidiennement le patro Roc-Amadour de Québec, où des activités récréatives sont organisées pour eux.

Toutefois, c'est le premier été que des activités récréatives peuvent rejoindre un aussi grand nombre d'handicapés mentaux, tout en permettant à ceux-ci de fréquenter quotidiennement — sur semaine — le patro Roc-Amadour.

Ceux-ci sont accueillis au patro, régulièrement sur semaine, depuis le 3 juillet et cela jusqu'au 17 août. Avant leur admission au patro, les moniteurs ont rencontré leurs parents afin de connaître les problèmes particuliers des jeunes handicapés et afin d'assurer les parents quant au sérieux de l'entreprise.

Séances d'information à Beauport

(G.G.) — Un groupe d'étudiants universitaires en sciences de la santé, organisent des séances d'information populaires, à Beauport. Celles-ci ont débuté la semaine dernière et se poursuivront au cours du mois d'août.

Les séances publiques auront lieu, soit le mardi ou le jeudi, au centre communautaire "La Source", au 50, de la rue des Cascades, à Beauport.

Outre les séances d'information organisées par les étudiants en sciences de la santé, il y a également des "cliniques" de premiers soins destinées aux jeunes qui fréquentent les terrains de jeux de la municipalité de Beauport.

Loretteville réglemente le tir à l'arc

Avec l'adoption, le 18 juin, du règlement no 764, Loretteville devient la première municipalité de la région de Québec à réglementer le tir à l'arc.

On a fait alors appel à un avocat, Me Michel Leblond, qui a élaboré des mesures de sécurité avec l'aide de personnes connaissant le tir à l'arc et la sécurité attachant à cette activité.

Par ailleurs, seul le tir sur cibles fixes est permis, le tir à longue distance et le tir sur cibles mobiles étant prohibés.

Lentement dans les travaux de fenaison

(B.A.) — Selon un rapport publié hier par la division des produits végétaux du bureau de la statistique du Québec, seulement 25 p.c. des travaux de fenaison sont faits dans la région de Québec actuellement.

Toutefois, les travaux sont plus avancés dans les comtés de Lévis, Lotbinière et Portneuf.

que les céréales ont belle apparence; que les pommes de terre et autres cultures horticoles laissent présager de bons rendements; et que la récolte de pommes s'annonce bonne.

Arsenault aurait-il perdu le nord?

Les examens psychiatriques se poursuivent dans le cas de Raymond Arsenault, âgé de 31 ans, de la rue Allais, que le Commissaire des incendies de Québec a trouvé responsable de l'incendie criminel du 9 juillet, au 817, de la rue du Roi, à Québec.

Il vit séparé depuis assez longtemps. Il a ajouté qu'il n'avait nullement l'intention de faire mourir sa femme.

Beaucoup de personnes croient que les troubles d'apprentissage sont dus à un quotient intellectuel inférieur. Ce n'est pas le cas. Ils ont pour la plupart un potentiel normal, mais présentent dans des domaines bien précis une difficulté d'apprentissage.

Les terrains de jeux sont soumis à la concurrence du loisir familial

Par Nicole BEAULIEU
L'époque des terrains de jeux surpeuplés semble définitivement révolue.

concurrents le plus acharné du "terrain de jeux": le loisir familial. Les parents, semble-t-il, redécouvrent les joies de la vie familiale à-travers le loisir et insistent de plus en plus, pour passer tout leur "temps libre" en compagnie de leurs enfants.

Des expériences vécues en Angleterre commencent à gagner la région où l'on parle maintenant des "terrains de jeux de l'aventure".

lement bien imaginé que les enfants n'ont plus rien à imaginer pour s'en servir et qu'il devient de ce fait limitatif", suggère M. Guérette selon qui le terrain de jeux, pris dans son sens physique, pêche hélas trop souvent par sa pauvreté en éléments naturels.

Et, si pauvres soient-ils, ces espaces aménagés spécialement pour le loisir des enfants et des adolescents, constituent souvent, entre les rues toutes semblables, entre les patés de maisons trop serrées les unes contre les autres, leur moyen d'évasion le plus facile.

La multiplicité des choix qui s'offrent à l'enfant et l'évolution marquée subie par le terrain de jeux lui-même, ne permettent plus d'autre part, de juger de l'emploi du temps des jeunes de 6 à 15 ans en se basant uniquement sur le nombre de présences au terrain de jeux.

M. Guérette voit pour sa part dans ce phénomène un heureux présage: "Le loisir, dit-il, va resserrer les liens familiaux. C'est d'ailleurs, à-travers le loisir, que les parents donnent la véritable éducation à leurs enfants qu'ils sont en mesure de leur transmettre les vraies valeurs surtout nous vivons en contact plus étroit avec la nature, nous sommes plus dégagés, nous avons une attitude plus positive. Nous ne songeons pas à dire constamment: ne fait pas ceci ou cela. Nous oublions les valeurs artificielles".

Le terrain de jeux: un moyen parmi tant d'autres.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Face à la cour

Par Lionel Gallichan

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Témoignages accablants contre Lessard

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Face à la cour

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Témoignages accablants contre Lessard

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de Marcel Lessard, mieux connu sous le nom de "Ti-Nègre", dans une maison de chambre sise au 502 de la 4ème Rue, à Québec, Marcel Courtemanche, âgé de 42 ans, sans emploi et sans adresse fixe, a été la cible, depuis mardi matin, de témoignages accablants de la part de la poursuite, à l'occasion de son enquête préliminaire.

Perspectives-jeunesse à Charlesbourg

Par Nicole BEAULIEU
L'époque des terrains de jeux surpeuplés semble définitivement révolue.

concurrents le plus acharné du "terrain de jeux": le loisir familial. Les parents, semble-t-il, redécouvrent les joies de la vie familiale à-travers le loisir et insistent de plus en plus, pour passer tout leur "temps libre" en compagnie de leurs enfants.

Des expériences vécues en Angleterre commencent à gagner la région où l'on parle maintenant des "terrains de jeux de l'aventure".

Le "racket" du carburant à diésel

Yvon Bussière, âgé de 37 ans, sans adresse permanente, qui est présentement détenu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, comparaitra le 26 juillet courant, au Palais de justice de Québec, sous l'inculpation d'avoir: "entre le premier février 1972, et le 30 novembre de la même année, dans le district de Québec, ayant perçu de différents acheteurs une somme de \$218.787,50, représentant les montants reçus pour taxe de vente sur la gazoline, à des conditions qui l'astreignaient à payer ce montant au ministère du Revenu, à l'illégalement et frauduleusement converti ce dit montant à son usage, commettant par là la loi de \$218.787,50, la propriété du ministère du Revenu, gouvernement du Québec, et tout contrairement à l'article 290 (1) du Code criminel du Canada et ses amendements.

Quant au mazout, qui est un mixte russe, mais d'origine arabe et qu'on prononce "mazoutte", c'est un liquide combustible visqueux et noirâtre qui est obtenu de la distillation du pétrole brut.

On l'utilise notamment dans les services de transport maritime, ferroviaire et industriels, de même que pour les centrales thermiques de plusieurs édifices publics.

Le trafic clandestin

À Montréal, des plaintes ont été portées contre Claude Merdith, Roch Carignan, Gilles Michaud et Jean-Claude Bonchard. Les accusations se chiffrent à plus de \$325.000. Dans tous les districts judiciaires du Québec, d'autres plaintes seront portées, et il n'est pas exagéré de prétendre que des tentatives de crime organisé auraient pu encaisser des millions de dollars au moyen de ce trafic clandestin du kérosène, depuis plusieurs années.

Surveillance
À compter d'aujourd'hui, des enquêteurs spéciaux du gouvernement feront des prélèvements dans les réservoirs de camionnettes et de machinerie lourdes, aux fins de s'assurer si la loi est bien observée.

Dans les cas de contrevenants à la loi, les véhicules pourront être saisis et des plaintes seront portées.

Le "racket" du carburant à diésel

Yvon Bussière, âgé de 37 ans, sans adresse permanente, qui est présentement détenu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, comparaitra le 26 juillet courant, au Palais de justice de Québec, sous l'inculpation d'avoir: "entre le premier février 1972, et le 30 novembre de la même année, dans le district de Québec, ayant perçu de différents acheteurs une somme de \$218.787,50, représentant les montants reçus pour taxe de vente sur la gazoline, à des conditions qui l'astreignaient à payer ce montant au ministère du Revenu, à l'illégalement et frauduleusement converti ce dit montant à son usage, commettant par là la loi de \$218.787,50, la propriété du ministère du Revenu, gouvernement du Québec, et tout contrairement à l'article 290 (1) du Code criminel du Canada et ses amendements.

Quant au mazout, qui est un mixte russe, mais d'origine arabe et qu'on prononce "mazoutte", c'est un liquide combustible visqueux et noirâtre qui est obtenu de la distillation du pétrole brut.

On l'utilise notamment dans les services de transport maritime, ferroviaire et industriels, de même que pour les centrales thermiques de plusieurs édifices publics.

Surveillance
À compter d'aujourd'hui, des enquêteurs spéciaux du gouvernement feront des prélèvements dans les réservoirs de camionnettes et de machinerie lourdes, aux fins de s'assurer si la loi est bien observée.

Dans les cas de contrevenants à la loi, les véhicules pourront être saisis et des plaintes seront portées.

Le trafic clandestin

À Montréal, des plaintes ont été portées contre Claude Merdith, Roch Carignan, Gilles Michaud et Jean-Claude Bonchard. Les accusations se chiffrent à plus de \$325.000. Dans tous les districts judiciaires du Québec, d'autres plaintes seront portées, et il n'est pas exagéré de prétendre que des tentatives de crime organisé auraient pu encaisser des millions de dollars au moyen de ce trafic clandestin du kérosène, depuis plusieurs années.

Surveillance
À compter d'aujourd'hui, des enquêteurs spéciaux du gouvernement feront des prélèvements dans les réservoirs de camionnettes et de machinerie lourdes, aux fins de s'assurer si la loi est bien observée.

Dans les cas de contrevenants à la loi, les véhicules pourront être saisis et des plaintes seront portées.

Surveillance
À compter d'aujourd'hui, des enquêteurs spéciaux du gouvernement feront des prélèvements dans les réservoirs de camionnettes et de machinerie lourdes, aux fins de s'assurer si la loi est bien observée.

Dans les cas de contrevenants à la loi, les véhicules pourront être saisis et des plaintes seront portées.

En mouvement et des hommes

par DENIS DUVAL

La pause-réflexion

L'histoire veut qu'Alexandre Dumas (lequel des deux ?), devenu vieux, s'est énormément épris de gastronomie.

La trouvaille est sensationnelle. Elle paraît inattaquable au plan biologique et il est facile de la transposer au plan humain.

L'homme d'aujourd'hui est un être gavé d'informations. Trop aisément on considère que c'est là bienfait et progrès absolus.

Le fait de savoir beaucoup, comme celui d'avoir beaucoup, comporte déjà un danger notable: surestimer ses compétences.

Or, qu'en est-il ? Il n'y a pas de plus grande nuisance à la sagesse que le sentiment d'être sage.

Cassius Clay est un grand boxeur ses vives sur le problème noir aux Etats-Unis sont-elles d'autant plus valables que le gars cogne fort quand il est dans l'arène ?

Jusqu'à maintenant on a sous-sol de la salle paroissiale. A l'été 1972, on entreprend une série d'activités culturelles dans la salle d'expositions.

Hommage aux jeunes de Grandines

Voici un bel exemple d'initiative, de persévérance et de réussite. Il y a trois ans à peine, un groupe d'étudiants de Grandines obtenait du mouvement "Perspectives-Jeunesse" un modeste octroi pour lui permettre d'entreprendre des recherches sur les origines de la paroisse.

Il n'en connaissent rien, sauf quelques articles de base et des noms de pionniers. Ils se renseignent, fouillent les archives, les documents, des plans anciens conservés pour la plupart au presbytère.

Partis à zéro, ils s'arment de pelles, de pioches, de truelles et se mirent à fouiller l'endroit où devait, d'après les notes fournies, s'élever la première église, le premier presbytère, le premier manoir et les premières maisons.

Grâce à la collaboration des paroissiens, eux-mêmes de plus en plus intéressés, on bâtit un musée temporaire où furent exposées les trouvailles.



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité.

ses puissantes pensées sur un peu toutes choses.

Notons que, toutes choses étant égales, le dialogue avec l'homme de la rue va encore moins loin. La vedette a voyagé, elle a frôlé des civilisations diverses, celui qui n'a pas eu ces avantages ne dispose que des humbles moyens du bord.

Quand on est conscient de savoir pas mal de choses, la tentation ne s'esquive pas facilement de se croire compétent et de se promouvoir juge.

Mais la promptitude et l'habileté à exprimer des points de vue ne sont pas de soi garantes de la valeur des propos énoncés.

Nous savons si peu de choses, et la plupart des choses que nous savons on si peu d'importance!

Nous ne vivons que de ce que nous digérons. Cette nécessité d'un recul, d'une distance, d'un surplomb est évidente.

Puisque notre vie devrait être une sorte d'alternance d'élan et

de repos, il est désirable que la réflexion y soit en bonne place.

Notre époque d'images multipliées à des rythmes effarants, aux sports et jeux captivants, aux voyages séduisants, à la consommation incessante, aurait besoin, plus que toute autre civilisation, de ces pauses de réflexion-digestion.

Les planificateurs de nos loisirs présents et futurs ont du boulot sur la planche. S'il ne s'agit pas seulement de tuer les temps libres des gens mais de les aider à vivre davantage grâce aux périodes de temps qui ne sont pas investies dans le gagne-pain et les autres activités obligatoires.

Pour plusieurs la présence à la messe dominicale constitue pour une part ce temps de réflexion, de digestion, d'intériorisation intelligente.

La beauté, la santé, la richesse, le savoir, les amitiés, les amours sont des trésors assez répandus; ils sont des ingrédients importants du bonheur.

Le CDC veut mettre la population au courant de son travail passé et de ses projets d'avenir. Nous ne faisons non par vaine ostentation, mais pour amener toute cette population à une collaboration d'ensemble et d'envie.

I. - TRAVAIL DANS LE PASSE

J'ai eu l'occasion déjà de rencontrer plusieurs officiers supérieurs dans plusieurs ministères. Je ne puis pas dire que je n'ai pas été bien reçu.

Une réponse favorable à nos demandes, je l'attends spécialement du ministère des Affaires intergouvernementales, de l'OPDQ; et je sais que M. Gaston Ouellet saura faire valoir nos intérêts et exiger, pour sa part, des résultats concrets.

Documentation. A tous les ministères concernés le CDC a fait parvenir les différentes brochures et dépliants édités au cours de 1972-1973.

- 1 - Le Conseil de Développement de la Chaudière. En collaboration avec M. Gaston Ouellet. S.J.
2 - Nos crâbleries: un dépliant. En collaboration
3 - La vocation industrielle et commerciale de la Baie, de la Chaudière
4 - La Baie vous invite: un dépliant touristique. En collaboration
5 - Les Prérequis au développement industriel et commercial. Guy Morin

Ces brochures et dépliants, nous les avons répandus dans notre région, sans oublier Québec et les environs, sans oublier le Maine, Boston, New York...

Impressions coûteuses. Le CDC a dû payer pour l'impression de toutes ces brochures au prix normal des imprimeries. Jusqu'à ce jour, le CDC n'a reçu aucune subvention, aucune aide d'aucun ministère, ni de l'OPDQ, ni du CRDQ.

Bénévolat. Tout ce travail de compilation, de composition, de propagande est le résultat de constant bénévolat. Les membres de l'exécutif du CDC ont donné des dizaines d'heures pour la vie et la survie du CDC et la réalisation de ses projets.

Billet

Paresse et agitation

Tout est relatif. Ainsi l'expression "bourreau de travail" peut s'appliquer à l'homme apparemment le moins actif et le moins énergique.

Un écrivain peut écrire comme en se jouant des milliers de lignes par jour, tandis qu'un autre devra multiplier les efforts pour produire quelque cent ou cinquante lignes, dans le même laps de temps.

Il est facile de traiter les gens de paresseux, mais difficile d'en faire la preuve. Le plus ou moins d'activité d'un

être dépend de tant de facteurs: climat, santé, habitudes, motivation d'agir, qu'il faut y songer à deux fois avant de traiter son semblable de paresseux.

Comment comprendre en un siècle où vitesse et production sont les nouvelles déesses; où le quantitatif est mieux apprécié que le qualitatif, que des gens paraissent passifs? Beaucoup de mouvements, gros rendement, pensent tant de gens selon la nouvelle équation.

che d'une idée? Non, l'on aime mieux les énergumènes qui parlent ou se démenent comme la mouche du coche et qui entrent dans la danse générale du JE-NE-SAIS-PAS-OU-JE-VAIS-MAIS-J'Y VAIS.

(Montréal-Matin) D'AILLEBOUST

Québec, port d'avenir en Amérique du Nord

NDLR—L'éditorialiste du poste CJRP, Jules HEROUX, faisait des commentaires, le 3 juillet dernier sur l'avenir du port de Québec et le développement de toute la région avoisinante.

Un projet de loi déposé récemment à l'Assemblée nationale, mais dont l'étude est reportée à plus tard, créera éventuellement une grande vocation internationale au havre de Québec.

Cette législation permettra la mise sur pied d'une société d'administration, de gestion et de promotion du port de Québec, avec capital social également détenu par les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

La position avantageuse du port de Québec est connue. Sa supériorité stratégique découle d'atouts très particuliers comme la navigation d'hiver, le dragage entrepris de la traversée nord le long de l'île d'Orléans, son quai en eau profonde à la raffinerie de l'Aigle d'Or et sa capacité d'avant-port pour

ne, ou la céder par bail à un locataire. Donc, une combinaison de pouvoirs relevant habituellement tant du secteur public que du secteur privé.

Le but essentiel de ce projet de loi est d'assurer la promotion des installations portuaires de Québec à travers le monde. Le travail de la Société Inter-Port de Québec accentuera donc les efforts de prospection économique déjà faits par la Commission Administrative du port local et la Communauté Urbaine de Québec.

La position avantageuse du port de Québec est connue. Sa supériorité stratégique découle d'atouts très particuliers comme la navigation d'hiver, le dragage entrepris de la traversée nord le long de l'île d'Orléans, son quai en eau profonde à la raffinerie de l'Aigle d'Or et sa capacité d'avant-port pour

supercargos, ainsi que son système de transport par conteneurs. Voilà autant d'éléments qui feront qu'avec la nouvelle société l'avenir de Québec, sur le double plan industriel et économique, réside dans son port de mer.

L'étude du projet de loi de la Société Inter-Port, si elle ne tarde pas trop, et si on remet cet organisme dans les mains de professionnels compétents et responsables, devrait donc marquer un point tournant dans le développement planifié de toute la région québécoise.

Les activités du Conseil de Développement de la Chaudière

Nous faudra-t-il jeûner?...

Par Antonio Poulin, S.J., président du CDC curé de Notre-Dame-des-Pins.

Il y a plus d'un mois, le Conseil de Développement de la Chaudière, le CDC, faisait une demande de subvendes à cinq Ministères du gouvernement du Québec. Cela, pour favoriser son travail de promotion de la Baie, de la Chaudière. Travail de toute nécessité; travail irremplaçable.

Trois des dits ministères n'ont pas répondu. Le quatrième nous dit qu'il étudie notre demande. Le cinquième a refusé, mais cependant il nous offrait de collaborer dans nos recherches.

II - PROJETS DANS L'AVENIR

Relance du travail. Nous reprendrons, au mois d'août, notre travail d'information. Déjà nous avons rejoint, par nos réunions, les paroisses riveraines de la Chaudière: Ste-Marie, Vallée-Jonction, St-Joseph, Beauceville, St-Georges est et ouest.

Propagandiste. Le CDC groupe déjà une quarantaine de municipalités, de Fabriques et d'associations socio-économiques. Mais il reste encore un immense travail pour rejoindre les autres groupements, pour les amener à dépasser des intérêts trop individualistes et à voir le bien général de toute une région.

Recherchiste. Je signale plus loin une dizaine de projets immédiats à réaliser. Ces travaux supposent d'abondantes recherches. On ne peut pas demander à des personnes qui ont une fonction qui les occupe à plein temps, d'accomplir de tels travaux.

- 1 - Le Conseil de Développement de la Chaudière. En collaboration avec M. Gaston Ouellet. S.J.
2 - Nos crâbleries: un dépliant. En collaboration
3 - La vocation industrielle et commerciale de la Baie, de la Chaudière
4 - La Baie vous invite: un dépliant touristique. En collaboration
5 - Les Prérequis au développement industriel et commercial. Guy Morin

Ces brochures et dépliants, nous les avons répandus dans notre région, sans oublier Québec et les environs, sans oublier le Maine, Boston, New York...

Impressions coûteuses. Le CDC a dû payer pour l'impression de toutes ces brochures au prix normal des imprimeries. Jusqu'à ce jour, le CDC n'a reçu aucune subvention, aucune aide d'aucun ministère, ni de l'OPDQ, ni du CRDQ.

Bénévolat. Tout ce travail de compilation, de composition, de propagande est le résultat de constant bénévolat. Les membres de l'exécutif du CDC ont donné des dizaines d'heures pour la vie et la survie du CDC et la réalisation de ses projets.

Travail de promotion. Le CDC, en particulier son exécutif, a multiplié ses réunions pour informer la population, pour susciter un réveil afin que cette population de la Baie, de la Chaudière, prenne en mains ses intérêts avec plus de clairovoyance et d'énergie.

Projets immédiats. Je signale plus loin une dizaine de projets immédiats à réaliser. Ces travaux supposent d'abondantes recherches. On ne peut pas demander à des personnes qui ont une fonction qui les occupe à plein temps, d'accomplir de tels travaux.

Recherchiste. Je signale plus loin une dizaine de projets immédiats à réaliser. Ces travaux supposent d'abondantes recherches. On ne peut pas demander à des personnes qui ont une fonction qui les occupe à plein temps, d'accomplir de tels travaux.

III - PROJETS IMMEDIATS

Le CDC ne peut vivre dans l'inactivité. Il se doit de demeurer en éveil et de garder éveillée la population. De son côté, cette population doit s'intéresser activement à tous les projets du CDC.

Le CDC ne peut vivre dans l'inactivité. Il se doit de demeurer en éveil et de garder éveillée la population. De son côté, cette population doit s'intéresser activement à tous les projets du CDC.

Le CDC ne peut vivre dans l'inactivité. Il se doit de demeurer en éveil et de garder éveillée la population. De son côté, cette population doit s'intéresser activement à tous les projets du CDC.

- 1 - Sondage. A la demande du ministère de la Voirie, le CDC est à compléter un sondage relativement à la localisation de l'autoroute 73.
2 - Dossier sur l'autoroute 73.
3 - Vocation industrielle et commerciale de la Baie, de la Chaudière.
4 - Assainissement.
5 - Parc National.
6 - Parc National.
7 - Projets régionaux.
8 - Collaboration nécessaire et urgente.

Le CDC ne peut vivre dans l'inactivité. Il se doit de demeurer en éveil et de garder éveillée la population. De son côté, cette population doit s'intéresser activement à tous les projets du CDC.

Le CDC ne peut vivre dans l'inactivité. Il se doit de demeurer en éveil et de garder éveillée la population. De son côté, cette population doit s'intéresser activement à tous les projets du CDC.

Le CDC ne peut vivre dans l'inactivité. Il se doit de demeurer en éveil et de garder éveillée la population. De son côté, cette population doit s'intéresser activement à tous les projets du CDC.

M. J.-Eug. Letarte répond...

* Réplique à M. Pierre BEAULE, de CHRC.

Sans vouloir entretenir une polémique au sujet de mon article qui vous concernait, et de la réponse que vous m'avez adressée, je tiens cependant à faire quelques mises au point. Je m'excuse d'abord de vous avoir blessé dans votre amour-propre (si blessures il y a eu) par mes accusations faciles et gratuites (selon vos dires) à l'égard de CHRC, et je vous remercie sincèrement pour votre pardon; moi de même je vous pardonne de m'avoir jugé comme étant pharisien.

refusé d'irradier (ce qui a indigné un grand nombre de personnes qui étaient aux écoutes de votre poste ce soir-là), si vous ne pouviez le faire sans le recours d'un ou plusieurs commanditaires de la manifestation, et vous les auriez eus. A propos de paraboles du Christ, de prières du pharisien, et de lapidage (là, vous m'avez bien fait sourire), je n'ai jamais eu, veuillez me croire, l'intention de vous lapider, n'étant pas moi-même sans péchés; j'ai voulu tout simplement étaler sous vos yeux les gaffes, que vous avez commises, et vous éviter si possible d'en faire d'autres à l'avenir.

J.-Eug. LETARTE, M. hon. du comité du Sacré-Coeur 2079, Desroches Québec

Ce qu'en pense une "femme en blanc"

Dr Paule Ladouceur-Dupuis

L'alcool chez les jeunes

Le psychiatre Carl Chambers, de l'Université de Miami, dans un symposium récent sur les abus des drogues chez les adolescents s'exprime de façon pessimiste quant aux résultats de toutes les campagnes anti-drogues entreprises jusqu'à maintenant. Beaucoup de centres curatifs en Europe et en Amérique ont été mis sur pieds et atteignent un certain succès; cependant il reste extrêmement décevant de constater l'échec presque général de la prévention et de l'information dans bien des milieux, au point qu'il se fait maintenant des études pour trouver les raisons de cette indifférence et les meilleurs moyens de susciter l'attention des jeunes et de les alerter à ce problème.

Le docteur Chambers a nettement l'impression qu'il faudra se résoudre un jour à éduquer la population à l'usage raisonnable et lucide des drogues mineures si l'on persiste à se frapper à un mur dans le domaine de la prévention. Son collègue canadien, le docteur W. Schmidt de l'Institut de recherches de Toronto, appuyait ces remarques en soulignant le fait que depuis deux ans la consommation de drogues dans les écoles secondaires et collégiales avait quelque peu diminué, mais que par contre l'alcool s'y consommait de plus en plus.

Le docteur Schmidt ajoutait que les problèmes causés par les abus d'alcool diffèrent quelque peu de ceux des adultes, en ce sens qu'ils portent plus rapidement à la violence; qu'ils nuisent grandement à la scolarité; que les intoxications graves sont plus nombreuses et qu'ils provoquent quantité d'accidents de la route. En Ontario, chez les jeunes, il semble que le nombre d'accidents reliés à l'alcool ait doublé depuis que les jeunes ont accès à la boisson à 18 ans.

L'alcool reste donc un abus majeur à l'heure actuelle et malheureusement il semble y avoir une certaine tolérance chez beaucoup de parents, qui s'inquiéteraient par ailleurs si leurs enfants s'adonnaient abondamment aux autres drogues. La consommation des parents se reflète souvent chez les enfants; naturellement nos conditions de vie incluent maintenant une abondante consommation d'alcool et cela soulève le problème suivant: vaut-il mieux habituer les enfants à boire très tôt en famille, le vin aux repas, ou vaut-il mieux s'en abstenir? Il est intéressant de noter que des recherches faites en Suisse, en Allemagne, en Italie et en France où la famille entière consomme le vin couramment, ou l'alcool, démontrent que l'incidence de maladies rattachables à l'alcool serait particulièrement élevée. Evidemment il serait dangereux de généraliser; cependant en Amérique il semble indubitable que la consommation d'alcool subisse une courbe constamment ascendante chez les jeunes, et chez nous aussi, il semblerait bien que les adolescents initiés très jeune à la boisson en abuseraient davantage.



A table! Maman-chien prend un peu de repos tandis que sa famille déguste le bon lait frais qui lui a été servi par le maître de la maison. La famille Saint-Bernard est l'une des plus en vue de la place... (Téléphoto UPI)

"Les Normands et les origines du Canada français"

Par DONAT VALOIS

PARIS. (PC). — L'historien français René Le Tenneur vient de publier un ouvrage dans lequel, documents à l'appui, il montre que les Normands, ces descendants des Vikings, ont été prédominants, tant par leur quantité que par leur qualité, dans la découverte, l'implantation et les premiers développements de la Nouvelle-France. Ce livre, intitulé "Les Normands et les origines du Canada français", est d'abord destiné à la population de Normandie, cette province de France, pour qu'elle connaisse mieux, dorénavant, l'histoire de ses cousins canadiens.

René Le Tenneur, membre de la Société des écri-

vains normands, retrace ainsi, dans plus de 300 pages, les privations et les souffrances que les pionniers normands subirent pour s'établir définitivement en Nouvelle-France, ainsi que les obstacles qu'ils rencontrèrent pour maintenir, lors des guerres avec les Anglais et certaines nations indiennes, leur langue et leurs traditions.

Si la Normandie, durant les XVI^e et XVII^e siècles, écrit Le Tenneur, a fourni des hommes remarquables à la Nouvelle-France — quatre gouverneurs généraux entre autres — c'est surtout la masse des petits, des humbles qui, "sans faire parler d'eux, se cramponnèrent au sol malgré les pires difficultés et constituèrent la base solide sans laquelle le Canada n'aurait pu s'édifier".

L'auteur tente également de détruire la croyance voulant que les contingents normands qui arrivèrent au Canada au début de la colonie, étaient grandement constitués de gens de petites vertus: mendiants, forçats, prostituées, déserteurs, etc.

"Péchés de jeunesse" "On envoya bien au Canada quelques fils de famille, trop turbulents, ayant commis des péchés de jeunesse, écrit-il, mais ce ne furent que des cas isolés; certains d'ailleurs ne méritaient pas cet exil, d'autres se rachetèrent rapidement".

Il admet qu'en 1730 et dans les quelques années qui suivirent, on fit partir de France une quarantaine de "faux saulniers", soit des contrebandiers du sel. Mais, soutient-il, ces "faux saulniers" n'étaient pas de mauvaises gens et, arrivés au Canada, ils donnèrent toute satisfaction à leurs employeurs.

René Le Tenneur souligne encore que dès les premières années de la colonie, les autorités firent surtout appel aux Normands pour leur besoin de main-d'œuvre. Or, le Conseil de Québec avait en haute estime les gens de Normandie "parce qu'ils ne buvaient pas de vin et venaient d'un pays plus froid que le Poitou".

Au XVII^e siècle, on envoya bien des contingents de jeunes filles destinées à épouser militaires et colons de Nouvelle-France, mais elles viendront, étant souvent orphelines, de couvents et autres maisons religieuses. Elles seront ma-

riées dans les premières semaines de leur arrivée, deviendront des mères courageuses et des épouses fidèles.

Prédominance normande Entre 1608 et 1700, sur un peu moins de 5,000 émigrants établis en Nouvelle-France, près d'un millier d'entre eux étaient nés en Normandie. Ces Normands étaient suivis en nombre par les gens de l'Île-de-France, du Poitou, de la Saintonge, du Perche et de la Bretagne.

En 1800, ces Normands avaient fait l'objet de plus de 800 mariages et leur progéniture était de l'ordre de plus de 5,000 enfants. Ce qui illustre, écrit René Le Tenneur, "l'apport considérable du sang normand dans ce qui devient la race canadienne".

L'auteur consacre les derniers chapitres de son livre à "l'empreinte normande" qui se constate toujours, selon lui, dans le langage canadien, certaines coutumes et chansons populaires.

"L'accent, un peu traînant des Canadiens français rappelle celui de nos terroirs et montre, écrit-il, son origine rurale... La prononciation se rapproche de celle des Normands".



Des cuisses de poulet, c'est délicieux! Et, c'est aussi à la mode... En effet, la chair de volaille, sous forme de poulet ou de dinde, gagne en popularité en raison de son prix économique et de l'utilisation variée que peut en faire la ménagère.

Excellent substitut des viandes rouges: la volaille

QUEBEC — Depuis quelques mois, la volaille a pris la vedette comme substitut des viandes rouges.

Un spécialiste avicole du Service de la mise en marché du ministère de l'Agriculture du Québec attribue ce phénomène aux avantages marqués de la chair de volaille, qu'il s'agisse du poulet ou de la dinde.

Une volaille éviscérée offre, en moyenne, 56% de viande comestible. Ainsi, au prix de 53 cents la livre, le poulet représente une viande sans perte qui revient à 24,6 cents la livre, dont la carcasse peut même servir à la préparation de soupes. Les parties moins charnues comme le dos, le cou et les ailes s'utilisent également

pour les soupes, bouillons ou ragoûts.

En plus d'être économique, la volaille offre l'avantage de pouvoir s'approprier de multiples façons (rôtie, frite, grillée, en salades, pâtée ou sandwichs) et sert à une grande variété de mets chauds, ou froids et même exotiques. Les morceaux de volaille vendus séparément, comme les poitrines, les cuisses, les ailes et les foies, permettent une multitude d'autres possibilités dans la préparation de mets savoureux.

Pour les repas légers, vite préparés ou les collations, le poulet désossé ou les ragoûts en conserve ainsi que les roulés et galantine sont pratiques et peu dispendieux.

La volaille constitue également une excellente viande de régime, nourrissante pour les personnes de tout âge, facile à digérer, s'appropriant rapidement et convenant à tous les genres de repas, consommés au foyer ou à l'extérieur.

L'achat de la viande de volaille aide à réduire les frais alimentaires en compensant pour le coût élevé des mets pré-cuisinés, de fantaisie ou d'importation.

Elle concurrence donc favorablement les viandes rouges à cause de son coût moindre par portion comestible et de son utilisation variée à l'aide des milliers de recettes publiées et d'un peu d'imagination.

Exposition de roses à la bibliothèque de Ste-Foy

En collaboration avec le Cercle Horticole de Sainte-Foy, le Service des Loisirs de cette ville présente une exposition de roses, les 21 et 22 juillet prochains, à la galerie de la Bibliothèque municipale.

La galerie sera ouverte le samedi 21 juillet de 14h. à 22h. et le dimanche 22 juillet de 10h. à 17h.

Cette exposition fait suite à un concours organisé parmi les membres du Cercle Horticole. Un jury décernera des prix aux horticulteurs les plus doués dans la culture des roses. Le public pourra admirer des roses de divers types et couleurs dans des arrangements d'une seule rose et de trois roses. Avec la beauté et les parfums envoûtants qui caractérisent la reine des fleurs, cette exposition sera une véritable fête pour les yeux et l'odorat.

Le Cercle horticole de Sainte-Foy est un organisme qui œuvre à l'embellissement des terrains et des demeures. Les assemblées régulières du Cercle ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois, de septembre à juin, à 20h., à l'Aquarium. Des conférences

très intéressantes sont données aux membres sur les sujets les plus variés. Le public est admis à ces réunions, moyennant la modeste somme de \$0,50, ce qui lui permet de profiter des avantages offerts aux

membres lors de ces rencontres.

Les personnes intéressées à participer aux activités du Cercle peuvent s'adresser au Cercle horticole de Sainte-Foy, C.P. 9611, Sainte-Foy.

La France devient un bon client du Canada

Par DONAT VALOIS

PARIS (PC) — Même si la France n'est pas parmi les gros clients du Canada, il reste que les exportations canadiennes vers ce pays ont progressé, au cours des cinq dernières années, à un rythme deux fois plus rapide que dans l'ensemble des autres pays.

La progression a été de 18,7 pour cent en ce qui a trait aux exportations vers la France, tandis que celle vers les autres pays ne fut que de 9,8 pour cent.

Durant cette période, les ventes de la France au Canada augmentaient de 19,6 pour cent, estimaient récemment les dirigeants du conseil d'administration de la Chambre de Commerce France-Canada à Paris.

En dollars, les ventes canadiennes vers la France sont passées de \$81 millions, en 1968, à \$152 millions, en 1972, et représentaient environ un pour cent de la valeur des exportations canadiennes.

Mieux encore, ces ventes, au cours des quatre premiers mois de 1973, ont augmenté de 30 pour cent par rapport à la période correspondante de 1972.

Toutefois, ce fait, hautement souligné par les milieux canadiens à Paris lorsqu'il est question d'échanges commerciaux entre les deux pays, n'explique pas à lui seul l'optimisme qui les anime.

On mentionne aussi, à raison, cet élément des échanges commerciaux entre franco-canadiens qui a commencé à se développer récemment, soit la demande française croissante de produits finis.

Produits manufacturés La France, selon la Chambre de Commerce France-Canada, absorbe deux fois

plus de produits finis qu'il y a 10 ans. Or, le Canada, de son côté, s'oriente de plus en plus vers l'exportation de produits manufacturés.

En effet, la part des produits fabriqués dans ses exportations est passée de 15,4 à 40 pour cent, entre 1963 et 1970. En 1972, la valeur des ventes canadiennes de produits finis non comestibles effectuées en France a été de l'ordre de \$25,672,000, soit près de 16 pour cent de plus qu'en 1971.

Cette progression a été plus que maintenue depuis le début de l'année. En effet, la valeur de ces exportations, au cours des quatre premiers mois de l'année, a augmenté de 50 pour cent par rapport à celle de la période correspondante de 1972.

Récemment, l'ambassadeur du Canada en France, M. Léo Cadieux, soulignait dans une entrevue, la volonté du gouvernement Trudeau de stimuler davantage les exportations de produits finis.

Cette volonté se manifeste notamment par la participation du Canada à diverses foires commerciales à l'étranger, l'envoi de missions commerciales ainsi que l'encouragement donné aux industriels canadiens en vue de la conclusion d'accords de co-fabrication avec l'étranger.

De son côté, la Chambre de Commerce France-Canada, qui a, depuis sa fondation, il y a 18 ans, entre autres buts celui de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays, estime que les ventes de produits manufacturés provenant du Canada feront un bon développement en 1973 et durant les prochaines années.

Vous recevrez des compliments



9449 8-18

Marian Martin

Vos amies vous envieront cette robe chemisier de fière allure.

Demandez le patron no 9449. Grandeurs demoiselles 8, 10, 12, 14, 16 et 18 ans. La grandeur 12 (buste 34) demande 2 1/2 verges de matériel de 60 pouces.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60 Ave Progress, Scarborough, Ont. M1T 4P7 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicat seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE DE TIBRES-POSTE. Les patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Inclure \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
 Patron no : Taille :
 Patron no : Taille :
 Nom :
 Adresse :

LA LIBRAIRIE DE l'Action

GUERIR VOTRE FOIE

dr jean-marc brunet

Trop souvent intoxiqué par les habitudes de la vie antiphysiologique de notre époque, le foie est souvent la source de maux multiples. Le docteur Brunet nous explique quels sont les moyens naturels qui nous permettent de jouir d'un parfait fonctionnement hépatique.

\$2.50 \$2.65 franco

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec, G1K 3K2 529-8821

La Librairie de l'Action, 2,700, boulevard Laurier, Place Laurier, Ste-Foy, 659-1021

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec, G1K 3K2

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) de GUERIR VOTRE FOIE au prix de \$2.65 franco chacun.

Ci-joint mon chèque au montant de \$.....

Nom :
 Adresse :
 Signature : Code Postal :

Selon le Local populaire du Sud-Ouest de Montréal Certains enquêteurs de la Commission d'assurance-chômage "fabriquent" des déclarations

MONTREAL (PC) — Au cours d'une conférence de presse, mercredi, à proximité du bureau de Verdun de la Commission d'assurance-chômage, qui avait fermé ses portes pour la journée peu après l'ouverture hier matin, le Local populaire du Sud-Ouest a dénoncé vertement l'inertie et les "mensonges" du ministre fédéral de la Main-

d'oeuvre et révélé à la presse un nombre impressionnant de dossiers dénonçant comment certains enquêteurs de la Commission "fabriquent" des déclarations préjudiciables aux prestataires de l'assurance-chômage. Le porte-parole de l'organisme populaire, M. Michel Dansereau, qui est aussi membre du Conseil arbitral de la Com-

mission d'assurance-chômage, a montré aux journalistes présents plusieurs déclarations faussées et, dans certains cas, complètement truquées. Ainsi, une déclaration d'un prestataire alphabétique qui affirme avoir lu son livret de renseignements aux prestataires, ou cette autre déclaration d'un immigré qui ne parle ni le français ni l'an-

glais mais qui est rédigée en français. Méthode M. Dansereau a décrit la méthode utilisée par les enquêteurs ou agents de contrôle dans ces termes: "D'abord, l'enquêteur demande au prestataire quel emploi il souhaiterait obtenir ou même il lui en suggère un susceptible de l'intéresser. Mais au lieu d'inscrire dans la déclaration qu'il s'agit d'un "souhait" exprimé par le prestataire, l'enquêteur écrit qu'il s'agit d'une exigence". On verra même des enquêteurs ré-

visés de déclarations où il est fait mention de l'exigence d'un salaire "minimum" de \$200 par semaine, alors que le prestataire a déclaré que son salaire normal, avant d'être au chômage, était de \$200 par semaine mais qu'il est prêt à travailler au salaire minimum. De même, si le prestataire déclare qu'il aimerait exercer son métier de soudeur, par exemple, l'enquêteur écrira dans la déclaration attribuée au prestataire

que ce dernier exige un emploi comme soudeur et refuse tout autre emploi. L'agent de contrôle s'empresse de faire signer le prestataire au bas du questionnaire auquel, la plupart du temps, le chômeur ne comprend rien. En "suggérant" eux-mêmes aux prestataires certaines restrictions quant aux salaires ou au genre de travail, les enquêteurs de la commission peuvent très facilement retirer aux chômeurs leurs allocations en utilisant une formule devenue rituelle:

"Vous n'avez pas prouvé que vous êtes disponible parce que vous maintenez des restrictions quant au salaire et au genre d'emploi ce qui vous enlève les chances de vous trouver un travail. Vous n'êtes donc plus admissible au bénéfice des prestations en vertu des articles 25a, 33-2 et 36-1 de la loi sur l'assurance-chômage, ainsi que de l'article 143-9 des règlements de la commission".

populaire, un député fédéral aurait promis à l'organisme une "subvention" en échange de l'abandon de la lutte entreprise contre "la chasse aux sorcières" des enquêteurs de la Commission. Cette promesse a été enregistrée sur cassette. Déjà les services communautaires de Parkdale en Ontario avaient porté en avril 1973 l'ac-

Tragédie des Escoumins L'enquête de la SQ confirme les dires du Père Cloutier

LES ESCOUMINS (PC) — Les faits relatés par l'aumônier scout de Montréal, dont trois jeunes protégés sont morts noyés, dimanche, quai des Escoumins, quant à la signalisation sur les routes et à l'absence de toute protection sur l'embarcadere ont été corroborés par l'enquête de la Sûreté du Québec du poste de Tadoussac.

M. Roger Rioux, soutient pour sa part que le Père Cloutier a manqué de toute prudence élémentaire en se lançant ainsi sur l'embarcadere, sans prendre le temps de voir s'il y avait un contrôle quelconque. "Le traversier, c'est comme

la Transcanadienne ou les passages à niveau; les arrêts réglementaires et la prudence s'imposent. Même s'il y avait eu un bateau, son automobile aurait fait d'autres victimes en tombant ainsi sur le bateau", a-t-il soutenu.

Devant l'inertie des responsables Un groupe de citoyens lance une campagne de sécurité routière

MONTREAL (PC) — Pour faire diminuer le nombre sans cesse grandissant d'accidents de la route impliquant des enfants, un groupe de parents a lancé une campagne en se servant de faux panneaux de signalisation et de chandails légers bleus et blancs.

Ces parents, de Pointe-St-Charles, sont membres du Joint Action Citizens' Committee P.A.C.C. Ils ont installé des répliques de vrais panneaux d'arrêt sur lesquelles sont peintes les lettres P.A.C.C. et un panneau blanc indiquant qu'il faut réduire la vitesse à 20 milles à l'heure.

Par ailleurs, les inquiétudes de l'Opposition ont été d'autant plus ravivées que deux sénateurs américains ont accusé le Secrétariat d'Etat d'avoir déformé les dossiers du gouvernement d'Ottawa qui s'oppose, lui, au dessin de Washington dans sa forme actuelle.

L'agent Marcel Savoie, de la SQ, a en effet confirmé l'existence de panneaux annonçant la traversée "Les Escoumins-Trois-Pistoles", le long de la route 138, de même que l'absence de toute clôture ou avestissement, aux abords ou sur le quai des Escoumins.

Quelque 600 chandails portant l'indication de 20 milles à l'heure ont également été distribués. Un porte-parole du groupe a dit mardi qu'on avait décidé d'agir de la sorte quand o. leur

avait répondu, au service de la circulation de Montréal, que les mesures de sécurité dans ce quartier étaient adéquates. Ce porte-parole a ajouté que, depuis le mois de janvier 1972, il s'était produit 17 accidents graves dans lesquels quatre personnes avaient été tuées. Tous ces accidents impliquaient des enfants, à l'exception de la mort d'un homme de 70 ans.

M. Bernard Lalonde, directeur de la sécurité au service de la circulation, a dit pour sa part que presque tous les accidents étaient causés par des enfants qui surjetaient dans la rue entre deux voitures stationnées et que l'addition de panneaux de signalisation n'amélioreraient pas leur sécurité. Il a ajouté

Un nouveau parti sur la scène municipale de Montréal

MONTREAL (PC) — M. Jacques Brisebois, ancien conseiller du Parti civique du maire Jean Drapeau de 1960 à 1970, a annoncé, en sa qualité de président, la fondation d'un nouveau parti sur la scène municipale de Montréal, le parti Démocratie Montréal.

Parmi les membres du conseil d'administration du parti: M.M. André Desmarais, notaire comme vice-président; André Comeau, avocat, comme conseiller juridique; Denis Bouliane comme secrétaire et Robert Gagne comme trésorier.

Démocratie Montréal entend redonner au conseil municipal les pouvoirs qu'il a perdus aux membres du comité exécutif et assurer à la population de la ville une voix plus forte dans la conduite des affaires civiles. Comme première étape, Démocratie Montréal, a déjà présenté au gouvernement provincial une série d'amendements à la charte de la ville. C'est

des programmes politiques de Démocratie Montréal. Le parti veut aussi se doter d'une organisation au niveau du district. Il pourrait s'agir d'une association locale, sur le modèle des organisations des partis qui opèrent à l'échelle provinciale ou fédérale.

Le président de Démocratie Montréal dit avoir démissionné du Parti civique avant les élections de 1970 parce que "j'en étais dégoûté".

Démocratie Montréal veut aussi abroger l'article de la charte de la ville qui permet actuellement au comité exécutif d'accorder des contrats sans soumission s'il en est dispensé par le conseil. En outre, le parti désire amender la charte de la ville pour que le conseil ne puisse être disponible pendant plus de deux exercices financiers. Ici, Démocratie Montréal souligne un nombre considérable de cas où les autorités municipales effectuent des dépenses en puisant à même des crédits votés six ou sept années antérieurement. Comment le conseil peut-il exercer un véritable contrôle dans ces circonstances, demande Démocratie Montréal.

L'absence de restrictions dans le temps à la disponibilité des crédits permet au comité exécutif de se constituer des réserves de liquidités et le soustrait à la surveillance du conseil.

Le nouveau parti s'inquiète particulièrement de la chose à la lumière des Jeux Olympi-

qui ont été approuvés et craint à cet égard que des crédits votés il y a quelques années pour d'autres fins servent en définitive pour l'événement de 1976.

A titre d'exemple de détournement des pouvoirs du conseil municipal sur les dépenses publiques, Démocratie Montréal note notamment le cas de la Brasserie Bavaroise à la Ronde. L'entreprise qui exploite cette concession, Rack Enterprises Inc., a obtenu une réduction de loyer de \$191,000 du comité exécutif de la ville et pas un membre du conseil municipal n'a pu se prononcer là-dessus. Pourtant, le contrat original avait été adopté par le conseil. "Ca demande une réponse du maire", disent les dirigeants de Démocratie Montréal.

Le parti déplore aussi les conditions selon lesquelles la ville a négocié des emprunts à long terme sur le marché financier de l'Allemagne depuis quelques mois. En raison de la réévaluation qu'a connue, depuis le mark allemand, ces opérations financières de la métropole coûteront quelque \$10 millions de plus qu'il n'aurait fallu.

Le parti déplore aussi les conditions selon lesquelles la ville a négocié des emprunts à long terme sur le marché financier de l'Allemagne depuis quelques mois. En raison de la réévaluation qu'a connue, depuis le mark allemand, ces opérations financières de la métropole coûteront quelque \$10 millions de plus qu'il n'aurait fallu.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Pipeline trans-Alaska Trudeau ne se rendra pas à Washington sans y être invité

Par André BELLEMARE OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau n'a nullement l'intention de se rendre à Washington ni de déléguer un comité spécial de parlementaires, sans invitation de la part du gouvernement des Etats-Unis, en vue d'exposer le point de vue canadien sur le projet

de construction d'une route pétrolière longeant la côte ouest. C'est ce qu'il a fait savoir, hier, aux Communautés, en réponse aux nombreuses questions de l'Opposition, très inquiète par suite de l'adoption, mardi, par le Sénat américain, du projet d'un oléoduc devant en-

prunter le trajet Prudhoe Bay-Valdez, non loin des côtes de la Colombie-Britannique. Le gouvernement de Washington se proposerait de commencer à recevoir ainsi le pétrole extrait de l'Alaska, dès 1977 ou 1978.

Par ailleurs, les inquiétudes de l'Opposition ont été d'autant plus ravivées que deux sénateurs américains ont accusé le Secrétariat d'Etat d'avoir déformé les dossiers du gouvernement d'Ottawa qui s'oppose, lui, au dessin de Washington dans sa forme actuelle.

D'après les conservateurs et neo-démocrates, la construction d'une route pétrolière au large des côtes de l'Ouest canadien, comme le prévoit le projet américain, entraînera des dangers graves pour la protection de l'environnement, puisque des accidents menacent toujours de se produire, comme ce fut déjà le cas du pétrolier Arrow, près des côtes de la Nouvelle-Ecosse, en 1971.

En réponse à une question de M. John Fraser PC-Vancouver, M. Trudeau a dit qu'il considérerait néanmoins la possibilité d'intervenir auprès de Washington sur cette délicate question.

Quant à lui, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a dit qu'il n'existe pas de raisons de croire que le Sénat américain n'ait pas été informé pleinement de la position du Canada après que le ministre de l'Energie, des Mines et Ressources eut répondu à un questionnaire demandé par l'ambassade des Etats-Unis à Ottawa.

Le ministre de l'Environnement, un autre point qui fait froncer les sourcils de l'Opposition, et notamment, du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, a traité à la préservation du milieu qui sera menacé, si le projet de construction d'un oléoduc se concrétise.

Députés et sénateurs devront éviter les conflits d'intérêt

Par André BELLEMARE OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a défini, hier, aux Communautés, les normes et les principes directeurs du livre vert concernant les conflits d'intérêt des députés et sénateurs et dont copie a été rendue publique mardi par le président du Conseil privé, M. Allan MacEachern.

Il a précisé que, dans certains cas, à cause de la nature des attributions de tel ou tel ministre à l'égard de catégories particulières d'entreprises ou de biens, on pourra demander à ce ministre de se départir entièrement d'un placement.

Par-dessus tout, tout ministre est tenu de demander l'avis du premier ministre à chaque fois qu'il y a doute dans tout ce qui regarde les conflits d'intérêt.

De plus, a expliqué encore le premier ministre, les documents exprimant le point de vue du gouvernement canadien ont été remis à l'ambassade américaine au Canada et le président Nixon lui-même a été informé au plus haut degré des prises de position du Canada lors de sa visite à Ottawa, en avril 1972.

Un projet visant à réformer la loi fédérale sur les corporations

Par Elie LALANCETTE OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, a déposé, hier, aux Communautés, un nouveau projet de loi visant à actualiser, à réformer et à rationaliser la loi fédérale sur les corporations.

De par ce projet de loi, qui a été adopté en première lecture, toutes les entreprises incorporées seront tenues d'avoir comme membres du conseil d'administration une majorité de personnes domiciliées au Canada.

Un immigré reçu, même s'il n'a pas obtenu sa citoyenneté canadienne, pourra être considéré comme un citoyen canadien.

Le projet de loi supprime les exigences actuelles suivant lesquelles il faut inscrire le nom d'au moins trois fondateurs sur la formule de demande d'incorporation. La nécessité de définir les buts et les objectifs de l'éventuelle société n'existeront plus. La personne morale aura à l'avenir les mêmes droits, pouvoirs et privilèges que la personne physique et pourra accomplir tout acte légitime à

Le Centre de Services Sociaux de Québec

Advertisement for the Centre de Services Sociaux de Québec. It lists the address (25, rue Vincent-Chagnon, C.P. 1191, Lévis, Qué.), phone number (335-7616), and provides information about job openings for a Director General and a Director of Personnel. It also includes details about the center's services, such as social work, education, and community support, and mentions the qualifications required for the positions.

Les lanceurs de relève des Carnavals ont échoué

BRISTOL, Conn. — Un simple de Chico Crespo avec les buts...

Anderson choisit ses artilleurs

SAN FRANCISCO (PA) — Don Sutton, Claude Osteen et Jim Brewer, des Dodgers de Los Angeles...



STEVE ROGERS

Sommaire des Carnavals

Table with columns: Ap, P, Cs, Pp for various teams like Quebec, Bristol, etc.

Quebec 000 000 002-2 10 1
Bristol 000 010 002-3 7 0

Ce que j'en pense PAR JEAN POULIOT

LES YEUX RIVES SUR QUEBEC

L'expérience que tente présentement le haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et au sport grâce au programme de Mission 76 attire les regards de tout le Canada...

UNE ÉQUIPE DU TONNERRE

Gaston Marcotte s'est acquis la réputation non seulement d'avoir été un organisateur dynamique dans tout ce qu'il a touché, mais également d'avoir laissé à son départ une équipe capable de poursuivre l'élan imprimé, pendant qu'il allait oeuvrer ailleurs.

EN PLACE D'HONNEUR

Il se produisait une anomalie bien involontaire lorsque le Club de courses Jacques-Cartier présentait une classe fermée d'importance. Particulièrement chez les pouvains, il arrive que le meilleur cheval est tellement supérieur qu'une telle course doit être mise hors du pari mutuel.

ENTENTE CHICOUTIMI-BEAUPORT

Il peut paraître surprenant aux habitués du hockey junior que les Saguenéens de Chicoutimi mettent un pied dans la région de Québec en adoptant les Cascades de Beauport comme club-ferme.

L'ANECDOTE DU JOUR

L'homme de Machado, petite municipalité près de Rio, est allé demander un permis de port d'arme. La police lui a dit qu'il lui faudrait revenir avec une pièce d'identification et trois photos.

Ici et là

Le plus jeune des Howe, Murray, restera probablement à Détroit chez un ami de la famille pour pouvoir continuer à jouer son hockey mineur.

Richard Legendre avait convaincu Elio Alvarez de participer à l'omnium du Québec. Pour le remercie, l'Argentin l'a battu en terre ronde.

Excellents débuts de Rogers avec les Expos

HOUSTON (PA) — Ron Hunt a été atteint par un lancer de Cecil Upshaw et a croisé le marbre sur un mauvais lancer de Juan Pizarro, à la 10e manche, hier soir, permettant aux Expos de Montréal de s'asseoir les Astros de Houston 3-2.

Rogers, qui participait à son premier match dans les ligues majeures, Reuss a ensuite réussi un coup retenu et Jim Wynn un ballon sacrificiel.

Sommaires des Expos

Table with columns: Ap, P, Cs, Pp for Montreal and Houston, and various player stats.

Kaat blanchit les Yankees

NEW YORK (PA). — Jim Kaat a espacé six coups sûrs et le frappeur désigné Tony Oliva a cogné un circuit de deux points hier en conduisant les Twins du Minnesota à un gain de 3-0 sur Mel Stottlemyre et les Yankees de New York.

BOSTON (PA). — Tommy Harper a cogné un circuit de trois points et Reggie Smith a aussi bouclé le circuit hier en aidant Bill Lee et les Red Sox de Boston à vaincre les White Sox de Chicago 6-1.

Deux circuits de Staub

ATLANTA (P.A.). — Rusty Staub a claqué deux circuits et a produit cinq points, hier soir, pour conduire les Mets de New York à une éclatante victoire de 12-2 contre les Braves d'Atlanta.

d'une collision au 1er coussin. Il a été transporté hors du terrain sur une civière et envoyé à l'hôpital pour examens.

DETROIT (PA). — Grâce à des poussées de cinq points dans la 4e manche et de six dans la 5e hier soir, les Tigers de Detroit ont déclassé les Royals de Kansas City 14-4 alors que Gates Brown et Dick McAuliffe ont cogné des circuits de trois points.

ST-LOUIS (P.A.). — Gary Matthews a claqué un circuit de deux points et un double d'un point, hier soir, et les Giants de San Francisco ont infligé un revers de 8-3 aux Cardinals de St-Louis.

CHICAGO (P.A.). — Dave Roberts a produit trois points avec deux circuits hier en aidant les Padres de San Diego à vaincre les Cubs de Chicago 8-5.

OAKLAND (P.A.). — Merv Rettenmund a cogné deux circuits, hier soir, et les Orioles de Baltimore ont disposé des Athletics d'Oakland au compte de 8-2.

PITTSBURGH (P.A.). — Willie Stargell a produit le point victorieux avec son 27e circuit de la saison dans la 6e manche hier soir et les Pirates de Pittsburgh ont supplanté les Dodgers de Los Angeles 3-2, ce qui a mis fin à la série de sept victoires des visiteurs.

CINCINNATI (P.A.). — Andy Kosco a couronné une poussée de cinq points avec un circuit dans la 6e manche hier et les Reds de Cincinnati ont surclassé les Phillies de Philadelphie 7-3.

ANAHEIM (P.A.). — Johnny Ellis a réussi un circuit de deux points à la 11e manche, hier soir, permettant aux Indiens de Cleveland de vaincre les Angels de la Californie 10-8.

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

LES LANCEURS: ml es p pm bb rb

Advertisement for Club de Courses Jacques-Cartier Inc. featuring 'C'EST UN DEPART' and 'MARDI JEUDI SAMEDI DIMANCHE 7 h. 45'.

Baseball

HIER

LIGUE NATIONALE
Montreal 3 Houston 2 (10 m.)
Los Angeles 2, Pittsburgh 3
San Diego 8, Chicago 5

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 5, Oakland 2
Cleveland 10, California 8
Milwaukee 3, Texas 0
Kansas City 4, Detroit 14
Minnesota 3, New York 0
Philadelphia 3, Cincinnati 7

LIGUE EASTERN
Quebec 2, Bristol 3
Shenandoah 3, Trois-Rivières 3
Reading 7, Waterbury 2
Pittsfield 10, West Haven 11

LIGUE JUNIOR

Beauport 1, Dollard 2
Beauport 3, Dollard 6

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Montreal vs Cincinnati (s)
Los Angeles vs St-Louis (s)
San Diego vs Chicago

LIGUE AMERICAINE
Milwaukee vs Texas (s)
Baltimore vs California (s)
Minnesota vs Boston (s)

LIGUE EASTERN
Quebec vs Bristol
Trois-Rivières vs Sherbrooke
Reading vs Waterbury
West Haven vs Pittsfield

LIGUE JUNIOR

St-Foy vs Beauport

LES CLASSEMENTS

Division EST
G. P. Moy. Diff.
Chicago 40 43 538 1/2
St-Louis 49 43 533 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7/16

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 54 43 557 1/2
Baltimore 48 40 545 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Oakland 53 42 558 1/2
Kansas City 49 43 552 2/16

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Shenandoah 46 39 541 1/2
Trois-Rivières 49 42 541 1/2

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
Pittsfield 44 40 529 1/2
West Haven 46 42 523 1/2

Division JUNIOR
G. P. Moy. Diff.
Lévis 14 5 216 1/2
Dollard 13 6 714 1/2

Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Los Angeles 61 33 635 1/2
Cincinnati 53 42 558 7

Résultats à Richelieu

MERCREDI
COURSE NO 1
Amble - Bourse \$1,500
No 1 Miss K Todd (S Grise) 4:10 2:00
3:30 - No 6 Frag (J P Charon) 5:40
3:30 - No 2 Bernies Boy (Y Gauthier) 2:50
Ont aussi couru: Nanna, Victory Dawn, R D'Ike,
Retirés: No 4 Aqua Duke,
TEMPS: 31.3, 1.04, 1.36, 2.08.
COURSE NO 2
Amble - Bourse \$1,500
No 1 Guybec (G Lachance) 3:00 2:50
3:30 - No 6 Kilario Hanover (M Brouseau) 9:20 3:30
No 3 Johnny Drummond (S Grise) 2:40
Ont aussi couru: Clam O Moutte, Succesa, Id Am S Dream, Eddy Brewster, Phillip Goss,
TEMPS: 32, 1.04, 1.36, 2.04.
PARI-DOUBLE - 1-1 - \$6.10.
COURSE NO 3
Amble - Bourse \$1,500
No 1 Golden Able (J P Gauthier) 4:00 3:30
No 2 Glanour Boy (A Chartier) 4:40 3:00
No 1 J T Parker (G Lachance) 2:60
Ont aussi couru: West River Harry, Caridin Blue, Grey Pick, Dawn Right,
TEMPS: 30.3, 1.01, 1.32, 2.04.
COURSE NO 4
Trois - Bourse \$1,500
No 3 Dean Adios (G Beaulieu) 22:20 10:30
No 6 Voltair Hanover (J P Guay) 9:30
Ont aussi couru: Reddy Camp, Caroles, Fran, Fine Stepper, Mr Patrio, Lily Lobell,
Retiré: No 4 Spiteful,
TEMPS: 31.4, 1.04, 1.36, 2.08.
QUINELLA - 3-6 - \$32.50.
COURSE NO 5
Amble - Bourse \$1,500
No 3 Ambrin Henry (G Lachance) 6:10 2:50 2:70
No 1 Vifardan (S Grise) 5:60 2:50 2:50
No 6 Cecile Mir (R Meunier) 5:00
Ont aussi couru: Chaney Joy, Rangman, Reserve Limits, Grey Way, Carole H Angus,
TEMPS: 30.4, 1.02, 1.34, 2.06.
COURSE NO 6
Amble - Bourse \$1,500
No 1 Philco (G Surprenant) 4:00 3:10
No 4 Wildcat Kelly (J P Charon) 5:40
Ont aussi couru: Wisenheimer, Mr Rice Flame, Loyal Friend, Jarvis, Baby Dac, Marita Irish,
TEMPS: 31.2, 1.04, 1.37, 2.09.
QUINELLA - 1-4 - \$23.50.
COURSE NO 7
Amble - Bourse \$2,000
No 1 Canevin (C Côté) 12:00 4:40 2:50
No 4 Jumbo Barber (S Grise) 3:50 2:40
No 3 Junius Drummond (R Panton) 2:00
Ont aussi couru: Mark Almahurst, Barons Boy, St. David,
TEMPS: 30.3, 1.04, 1.32, 2.04.
COURSE NO 8
Amble - Bourse \$1,500
No 3 Turn Signal (G Lachance) 7:40 3:30
No 2 Ciel Bleu (J P Gauthier) 4:20
Ont aussi couru: Lonesome Valley, Lorinda First, Magic, Carols Pride, Two Mountains Call, Casa Dunlop,
TEMPS: 31.1, 1.03, 1.35, 2.06.
QUINELLA - 2-3 - \$10.00.
COURSE NO 9
Trois - Bourse \$2,500
No 2 Caswell (G Lachance) 6:40 2:50 2:40
No 3 Adios (A Dugue) 5:30 2:50
No 1 Tolstar Hanover (G Beuchemin) 2:40
Ont aussi couru: Casette, Golden H, Tambour,
Retirés: No 6 Cedar Crest Ayres,
TEMPS: 30.4, 1.04, 1.36, 2.06.
COURSE NO 10
Trois - Bourse \$2,100
No 2 Sterling Skip (M Brouseau) 12:40 4:30
No 4 Molly Sue (Y Gauthier) 5:00
Ont aussi couru: Top Deck Lobell, Trib, Silken Mitz, Tiger Paws, Kings Medal, Charlie G,
TEMPS: 31.3, 1.03, 1.33, 2.05.
EXACTA: 2-4 - \$56.50.
ASST ANCI: 1-2-4 - \$10.00.
PARI-MUTUEL: \$300.154.

NOUS FAVORIS

PROGRAMME POUR JEUDI, 19 JUILLET 1973
COURSE NO 1 - RENE MIR s'est considérablement améliorée depuis quelque temps et cette jument devrait remporter la victoire dans cette lère course de la soirée. JAMBO BAKER possède assez de rapidité mais c'est un trotteur qui manque d'expérience.
COURSE NO 2 - TIGER HERBERT fait sa première apparition sur le tracé local en 1973 et, inscrit dans une course à réclamation de \$1,250, il devrait se sauver avec le 1er argent. DOUG JOHNSTON C donnera le ton à cette épreuve et cherchera à résister dans l'entree.
COURSE NO 3 - TOMMY BLACKSTONE est avantagé de la première position de départ et c'est un atout qu'il faut respecter pour ce pensionnaire de Pierre Noël. INTRIGANTE C n'est pas la jument qu'elle était et elle semble quelque peu fatiguée.
COURSE NO 4 - DUC RICHELIEU fait la pluie et le beau temps dans les courses à réclamation et nul doute qu'il sera encore favori pour gagner ce soir. DREA ING JOHN effectue présentement un retour formidable et peut répéter. Prenez 2-8-7 pour la quinella.
COURSE NO 5 - DON FRISE a pris une nouvelle marque à vie dernièrement et sa dernière performance a été sensationnelle même s'il n'a pas remporté la victoire. Nous lui faisons confiance dans cette classe réservée aux 3 ans pour battre J.D. CHAMP, un ambleur difficile à conduire.
COURSE NO 6 - REGIS LOBELL a retrouvé sa forme des beaux jours et il vient de le prouver encore une fois en gagnant sa dernière course. FORLIS STAR a rencontré une forte compétition dernièrement mais cette classe semble moins forte. Prenez 3-6-1 pour la quinella.
COURSE NO 7 - MIKE ALMAHURST est un poulain de 3 ans qui démontre une amélioration à chacune de ses courses et le jour n'est pas éloigné où il prendra une marque de 2.03. RAREST HANOVER termine ses courses avec force et peut causer une surprise.
COURSE NO 8 - FITZGERALD est toujours à la recherche d'un premier gain en 1973 et il devrait le trouver facilement car il baisse de classe. ROYAL HOUSTON est un jeune cheval qui a beaucoup de train et il faut lui concéder des chances ici. Prenez 1-2-6 pour la quinella.
COURSE NO 9 - Même s'il a subi la défaite dimanche soir, MAJOR WORTH demeure le cheval à battre dans cette deuxième course de la journée. PLUTUS vient de retrouver le chemin du cercle des vainqueurs et il demeure l'aspirant numéro 1.
COURSE NO 10 - DUDLEYS WICK vient de changer de propriétaire et il sera intéressant de voir ce qu'elle peut faire pour son nouveau conducteur, Pierre Lachance. DOWIN a tiré la dernière position mais il est dans "sa" classe et peut gagner. Renversez 1-8, 8-1 pour le pari exacta.
MEILLEUR CHOIX: MIKE ALMAHURST (7ème course)
NEGLIGE: MOUNTAINS APACHE (10ème course)

La FCQ sanctionne le circuit à Ste-Foy et La Malbaie-Québec face au défi de la course Québec-Anjou

Les clubs cyclistes Cantine Mobile et Québec-Métro joignent leurs efforts pour une fin de semaine intéressante à Québec. Au cours de la fin de semaine prochaine, la région de Québec sera particulièrement choyée sur le plan cycliste. Samedi aura lieu le critérium Cantine Mobile au Parc Colbert à Sainte-Foy, alors que dimanche la classique La Malbaie-Québec amènera chez nous les meilleurs coureurs. Ces deux courses sont les seules ayant reçu la sanction officielle de la Fédération cycliste du Québec. Pendant ce temps, un groupe dissident présentera la classique Québec-Galeries d'Anjou. La journée de samedi débutera à 9:30 heures, sur la rue Watt, face à la Cantine Mobile. Cette première course s'adresse aux jeunes coureurs non-licenciés de 9 et 10 ans qui désirent faire valoir leurs talents. Le circuit d'un longueur de 2,1 milles emprunte les rues Watt, Aleriot et Dalton, dans le Parc Colbert. Les cyclistes effectueront entre 1 et 25 tours, selon la catégorie. Les autres courses de la journée auront lieu à 10:00 heures pour les peewees, à 10:30 heures pour les minimes, 11:15 heures pour les cadets, 12:45 heures pour les juniors et 14:30 heures pour les seniors. La

journée se terminera par une réception en l'honneur des vainqueurs et par la remise des prix vers 17:00 heures, à la Cantine Mobile. Dimanche le 22, aura lieu la classique La Malbaie-Québec, alors que les coureurs seniors partiront de La Malbaie à 10:30 heures, pour venir vers Québec en suivant les routes 362 (15-A), 138 (15) et 360 (15-B) pour terminer leur trajet à Boiséché, sur l'avenue Royale. Bien que ce trajet soit à l'inverse de ce qu'il fut par les années passées, il présente de très grandes difficultés aux coureurs qui devront négocier les pentes et les courbes raides du trajet La Malbaie-Baie St-Paul, avant d'entreprendre la fameuse côte de Baie St-Paul dont la longueur est de 5,5 milles. Il sera sûrement très intéressant de voir ces athlètes à l'oeuvre sur ce parcours de 80 milles. Quant aux coureurs juniors, ils quitteront Baie St-Paul à la même heure, soit 10:30 heures, pour parcourir une distance de 51,2 milles après avoir grimpé la côte de Baie St-Paul; leur trajet se terminera aussi à Boiséché, sur l'avenue Royale. Tous les sportifs de la région sont invités à venir encourager les jeunes cyclistes désireux de se tailler une place sur les équipes d'élite. Pour le critérium Cantine Mobile, l'organisation a fait parvenir un montant de \$500,00 à la F.C.Q., pour couvrir les frais inhérents et pour distribution aux coureurs des deux catégories seniors et juniors dans la proportion de 80% - 20%.

Beauport, club-ferme de Chicoutimi
Saguenéens juniors majeurs pourront donc, grâce à cette affiliation, être envoyés aux Cascades de Beauport, tout comme les Saguenéens pourront rappeler des joueurs des Cascades au besoin. Par ailleurs, la direction des Saguenéens a annoncé l'engagement de Pierre Maheux, de Québec, comme dépêleur des Saguenéens dans la région métropolitaine de Québec. Pierre Maheux, qui est sous contrat avec les Saguenéens depuis quelques jours déjà, est un ancien instructeur du Couillard de Ste-Foy, le club école des Remparts de Québec. On doit à Pierre Maheux, la découverte de quelques vedettes de la ligue Junior majeur, tels les Réal Cloutier, Michel Lachance et Richard Guay. Maheux agira donc comme dépêleur des Saguenéens dans la région de Québec. Pas de bains
Les périodes de bains publics à la piscine du Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval sont annulées pour la période allant du vendredi 20 juillet au jeudi 26 juillet inclusivement. Cette annulation a été rendue nécessaire en raison de la tenue du championnat canadien de natation qui aura lieu les 23, 24, 25 et 26 juillet.

Les deux divisions du circuit Québec se suivront vers 9 h.

Pour la 2e semaine d'affilée, les ambleurs de 3 ans se livreront une bataille sans merci dans les deux divisions du circuit Québec. Dotée d'une bourse de \$3,070 chaque division réunira les meilleurs 3 ans québécois présentement cantonnés à Québec. DON FRISE La 1ère division prendra le départ dans la 5e épreuve et Don Frise qui guidera Marcel Brouseau est favori à 5-2 pour triompher. Time Test qui conduira Claude St-Jacques a hérité de la 1ère position et il devient le 2e choix du handicap. A sa dernière compétition, jeudi dernier le fils de High Test qui conduisait André Jean avait triomphé en

Doug Harvey à la pêche
MILFORD, Mass. (P.A.) - Doug Harvey a déclaré hier qu'il serait à la pêche le mois prochain lorsqu'il sera admis au Temple de la Renommée du hockey canadien. Harvey, instructeur et dépêleur des Aeros de Houston, de l'AMH, a déclaré à son camp de hockey: "J'ignore quand aurai lieu les cérémonies, mais peu importe, j'ai l'intention d'aller à la pêche". Harvey doit être reçu en compagnie de deux autres au Temple le 23 août à Toronto. Il a porté les couleurs des Canadiens de Montréal pendant 14 saisons, remportant la trophée Norris à huit reprises. Selon Harvey, "le Temple n'est qu'un jeu de politiques, un jeu que je n'ai jamais joué".

Howell avec les Blades
NEW YORK (P.A.) - Le vétérinaire défenseur Harry Howell, heureux de revenir à New York, a signé un contrat de deux ans hier avec les Golden Blades de New York, de l'AMH. Le vétérinaire de 41 ans, qui a évolué pendant 20 ans dans la LNH, a accepté les conditions des Blades, 24 heures après avoir reçu son congé des Kings de Los Angeles. Il a porté les couleurs des Rangers de New York pendant 17 saisons, à partir de 1952, remportant le trophée Norris en 1966-67. Son jeu a décliné en 1969 et, après une opération au dos, il a été vendu au Golden Seals de la Californie. Il a porté les couleurs des Kings au cours des deux dernières saisons. Ceux-ci lui ont offert un poste de pilote avec leur filiale de Portland, y compris une baisse substantielle de salaire, et il a refusé, recevant son congé. "Je ne désire jouer qu'à deux endroits, Los Angeles ou New York. Je veux continuer de jouer, non être pilote. Je veux maintenant aider les Blades à réduire le nombre de buts alloués et participer aux séries éliminatoires. Si je n'étais pas prêt à ce faire, je ne jouerais plus", a conclu Howell.

les jeux du québec à rouyn-noranda
on t'attend du 15 au 26 août 1973
mouska

Les inscrits à Québec

- JEUDI
COURSE NO 1
Amble - Bourse \$1,500
4-Dandy Lou (A Dugue) 5-2
7-Ivanhoe Hanover (G Lachance) 3-1
8-Imperial (Y Gauthier) 4-1
2-Temple (G Beaulieu) 9-2
6-Lou's A Dilly (L Turcotte) 3-1
5-Main Nub (J P Gauthier) 6-1
1-Prize of Sterling (T Miller) 8-1
COURSE NO 2
Amble - Bourse \$1,500
6-Goring Creek John 5-2
1-Granby C.L. (A Dugue) 3-1
2-Candy Win (J La Vilandre) 4-1
8-Ror Minbar 9-2
8-Festus Worthy (O Patry) 3-1
3-Oyster O Moutte (Gauthier) 6-1
4-Actress Lobell (S Grise) 5-1
7-Bushwood Juno (S Boucher) 8-1
COURSE NO 3
Amble - Bourse \$2,500
3-Pier Mac (M Brouseau) 5-2
4-Parnell Hanover (J Hebert) 3-1
4-Transponder (O Patry) 4-1
2-Markie Dares (Y Gauthier) 3-1
3-Bachelor Gay (G Lachance) 6-1
6-Qui Nhon (Y Catellier) 8-1
COURSE NO 4
Amble - Bourse \$1,500
3-Singulier (S Grise) 5-2
6-Patty Hobbs (Y Turcotte) 3-1
7-Bel Amour (J Gauthier) 4-1
1-Sharp Bar (M Héroux) 9-2
3-King Edward (Beauchemin) 5-1
3-Soume Lobell (R Gendron) 8-1
3-C'Mon John (S Grise) 5-1
4-Prince Trevor (D White) 10-1
COURSE NO 5
Amble - Bourse \$1,100
1-Herbar's Joy (D Filion) 6-5
3-Betty Drummond 3-1
4-Mummi Dee (R Bruyère) 4-1
5-Fast Back Angus (Beaulieu) 9-2
7-Florida Angus (M Giguère) 12-1
6-Adios Ester (Y Gauthier) 29-1
3-Beitje Blonde (L Dube) 10-1
COURSE NO 6
Amble - Bourse \$1,500
1-Ruth Ann Charlton (Beaulieu) 5-2
2-Drummond (S Grise) 3-1
5-Wee Pal (J P Gauthier) 4-1
4-Big Bang (J Aubin) 9-2
3-Sweet To Me (pas nommé) 5-1
3-Licking Speed (M Gingras) 6-1
6-Jan Van (G Beauchemin) 8-1
7-Dark Smokey (G Desrochers) 8-1
COURSE NO 7
Amble - Bourse \$1,150
2-Miss Vankievk (J L St-Jacques) 3-1
3-Bye Bye Volo (R Savigne) 2-1
4-Helen of Troy (W Daigra) 4-1
6-Dallmar (G Lachance) 5-1
3-Verna Stone (pas nommé) 6-1
1-Cecile Nee (E Trudie) 2-1
7-Marjory Drummond (Veilleux) 10-1
COURSE NO 8
Amble - Bourse \$1,500
3-Bunhill Hanover (S Grise) 5-2
6-Prince Duale (pas nommé) 3-1
3-Dotties Boy (R Bruyère) 4-1
3-Nardina Hooper (pas nommé) 9-2
1-Karen Mon (pas nommé) 3-1
2-Soudade Bodney (L Turcotte) 6-1
4-Charlene Lady (J Cloutier) 8-1
7-Charlies Prize (A Chartier) 8-1
COURSE NO 9
Amble - Bourse \$2,500
2-Puck Mir (M Dostie) 5-2
3-Pacefall Pick (Y Gamache) 3-1
6-Waiata (G Lachance) 4-1
7-Saumon O Moutte (Gauthier) 9-2
1-Rite Refort (pas nommé) 5-1
3-Pastime Old Shep (Charron) 6-1
4-Moldan (G Bouvrette) 8-1
COURSE NO 10
Amble - Bourse \$1,000
8-Royal Marge (O Patry) 3-2
1-Honey Riches (pas nommé) 2-1
2-Hyna Hill (G Bouvrette) 4-1
4-Hy Lucke (G Lachance) 9-2
3-Race Knight (S Grise) 5-1
6-Top Willow (E Trudie) 2-1
5-Louder Mir (P Lachance) 8-1
6-Razzer Abie (pas nommé) 10-1
Eazylykes Pride

- JEUDI
COURSE NO 9
Amble - Bourse \$1,000
1-Major Worth (P Grenier) 8-2
2-Payan Fleurie (S Piesou) 5-1
3-Phutus (Y Catellier) 3-1
4-Betsies Dream (Y Pelchat) 3-2
3-A C's Yosemite (E White) 4-1
6-Afon Banker (R Page) 6-1
7-Mr Frontenac (R Quessy) 10-1
COURSE NO 10
Amble - Bourse \$2,500
1-Dudley's Wick (P Lachance) 5-2
3-Mountain Apache (Y Boily) 6-1
3-Roman Napoleon (L Daquette) 10-1
4-Saul Hanover (E White) 7-1
5-Durn Good Scout (Marote) 3-1
6-Breviers Gem (Y Fontaine) 4-1
7-Copper Column (Y Pelchat) 3-1
8-Dowin (J M Savard) 3-1
COURSE NO 1
Amble - Bourse \$1,500
1-Tommy Blackstone (P Noel) 5-2
2-Intrigante C (A Jean) 3-1
3-McFadden (J Bouchard) 10-1
4-M M Adios (R Bélanger) 10-1
3-Meddy Test (J Guenet) 8-1
6-Doe Lou (Y Larose) 4-1
4-Pierre Fortes (G Julien) 7-1
3-Bouyant Fleurie (Y Boily) 6-1
COURSE NO 2
Amble - Bourse \$2,000
1-Dixion Adios (P Lachance) 5-1
2-Tiger Herbert (Y Pelchat) 3-2
4-Gay Gopher (R Bélanger) 8-1
3-Pattys Emsign (G Julien) 4-1
5-Ira Talos (P Noel) 10-1
6-Sonetto M (J Savard) 6-1
7-Elaine Johnston (Tremblay) 7-1
8-Doug Johnson C (M Biron) 3-1
Elig: Fiery Grattan
COURSE NO 3
Amble - Bourse \$300,00
1-Tommy Blackstone (P Noel) 5-2
2-Intrigante C (A Jean) 3-1
3-McFadden (J Bouchard) 10-1
4-M M Adios (R Bélanger) 10-1
3-Meddy Test (J Guenet) 8-1
6-Doe Lou (Y Larose) 4-1
4-Pierre Fortes (G Julien) 7-1
3-Bouyant Fleurie (Y Boily) 6-1
COURSE NO 4
Amble - Bourse \$2,000
1-Dixion Adios (P Lachance) 5-1
2-Tiger Herbert (Y Pelchat) 3-2
4-Gay Gopher (R Bélanger) 8-1
3-Pattys Emsign (G Julien) 4-1
5-Ira Talos (P Noel) 10-1
6-Sonetto M (J Savard) 6-1
7-Elaine Johnston (Tremblay) 7-1
8-Doug Johnson C (M Biron) 3-1
Elig: Fiery Grattan
COURSE NO 5
Amble - Bourse \$300,00
1-Tommy Blackstone (P Noel) 5-2
2-Intrigante C (A Jean) 3-1
3-McFadden (J Bouchard) 10-1
4-M M Adios (R Bélanger) 10-1
3-Meddy Test (J Guenet) 8-1
6-Doe Lou (Y Larose) 4-1
4-Pierre Fortes (G Julien) 7-1
3-Bouyant Fleurie (Y Boily) 6-1
COURSE NO 6
Amble - Bourse \$2,500
1-Dixion Adios (P Lachance) 5-1
2-Tiger Herbert (Y Pelchat) 3-2
4-Gay Gopher (R Bélanger) 8-1
3-Pattys Emsign (G Julien) 4-1
5-Ira Talos (P Noel) 10-1
6-Sonetto M (J Savard) 6-1
7-Elaine Johnston (Tremblay) 7-1
8-Doug Johnson C (M Biron) 3-1
Elig: Fiery Grattan
COURSE NO 7
Amble - Bourse \$2,000
1-Dixion Adios (P Lachance) 5-1
2-Tiger Herbert (Y Pelchat) 3-2
4-Gay Gopher (R Bélanger) 8-1
3-Pattys Emsign (G Julien) 4-1
5-Ira Talos (P Noel) 10-1
6-Sonetto M (J Savard) 6-1
7-Elaine Johnston (Tremblay) 7-1
8-Doug Johnson C (M Biron) 3-1
Elig: Fiery Grattan
COURSE NO 8
Amble - Bourse \$2,000
1-Dixion Adios (P Lachance) 5-1
2-Tiger Herbert (Y Pelchat) 3-2
4-Gay Gopher (R Bélanger) 8-1
3-Pattys Emsign (G Julien) 4-1
5-Ira Talos (P Noel) 10-1
6-Sonetto M (J Savard) 6-1
7-Elaine Johnston (Tremblay) 7-1
8-Doug Johnson C (M Biron) 3-1
Elig: Fiery Grattan
COURSE NO 9
Amble - Bourse \$2,000
1-Dixion Adios (P Lachance) 5-1
2-Tiger Herbert (Y Pelchat) 3-2
4-Gay Gopher (R Bélanger) 8-1
3-Pattys Emsign (G Julien) 4-1
5-Ira Talos (P Noel) 10-1
6-Sonetto M (J Savard) 6-1
7-Elaine Johnston (Tremblay) 7-1
8-Doug Johnson C (M Biron) 3-1
Elig: Fiery Grattan
COURSE NO 10
Amble - Bourse \$2,000
1-Dixion Adios (P Lachance) 5-1
2-Tiger Herbert (Y Pelchat) 3-2
4-Gay Gopher (R Bélanger) 8-1
3-Pattys Emsign (G Julien) 4-1
5-Ira Talos (P Noel) 10-1
6-Sonetto M (J Savard) 6-1
7-Elaine Johnston (Tremblay) 7-1
8-Doug Johnson C (M Biron) 3-1
Elig: Fiery Grattan

L'équipe du Québec d'aviron rentrait récemment d'un stage d'entraînement en France, organisé en collaboration avec l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse. L'équipe, composée de 15 rameurs et 10 rameuses, sous la direction de l'entraîneur M. Harry Goetschi, a pu se mesurer aux meilleurs représentants de France, de Hollande et de la République Fédérale allemande lors des régates internationales de Vichy. Sur notre photo, M. André Paiement accueille M. Goetschi au nom de Vichy-Célestins lors de l'arrivée de l'équipe à Dorval. Dans l'ordre habituel, le jeune barreur Michel Riendeau et le rameur Louis Provost, tous deux de Beauherville, Elaine Bourbeau, un des plus brillants espoirs de l'équipe féminine, M. Goetschi, M. Olivier Houde de la C.S.Q., M. Paiement et le rameur Mario Lalancette de Chicoutimi. Louis et Mario portent un des skiffs d'entraînement.

Soccer et tir à la carabine

Footballers et tireurs à la carabine de la région no 3 subiront le test de sélection en vue des finales provinciales des Jeux du Québec lors de compétitions qui seront débattues en fin de semaine à Lévis, Ste-Foy et Orsainville. En soccer, pas moins de trente équipes des catégories peewee, benjamin, cadet et junior se départageront à compter de 9h00 a.m., samedi, sur le terrain du Collège de Lévis. Dix zones seront représentées à ce tournoi qui marque un sommet de participation à une finale régionale, en cette discipline. La formation gagnante en catégorie peewee représentera la région aux finales de Rouyn. Les membres de la commission d'arbitrage de l'Association régionale de soccer de la région de Québec officieront à cette compétition. Au tir à la carabine, les tireurs de carabine à air et de carabine 22 se mesureront samedi, au stand extérieur du Club de tir Ste-Foy Inc., sis rue Notre-Dame, à l'Ancienne-Lorette. Les tireurs de carabine à percussion centrale s'affronteront pour leur part dimanche, au stand extérieur du Club des Castors, à Orsainville. Dans les deux cas, les épreuves débuteront à 9h00 a.m. pour se terminer vers les 16h00. Les concurrents de quatre catégories sont éligibles à ces compétitions. L'épreuve de carabine à air sur cible à 15 pieds est ouverte aux tireurs de 9 ans à 14 ans inclusivement tandis que les concours sur cible à 10 mètres s'adresse à ceux de 18 ans et moins. Le débat à la carabine 22 regroupera par ailleurs des tireurs de 18 ans et moins tandis que les concours de carabine à percussion centrale intéressent les compétiteurs de tout âge. Le meilleur tir de chacune de ces catégories à l'issue de ces compétitions représentera la région aux finales provinciales.

Sélection faite en parachutisme

Une première sélection en vue des finales provinciales des Jeux du Québec a été opérée dimanche alors que vingt-cinq (25) membres de la haute voltige ont participé aux finales régionales de parachutisme. Débattue par conditions idéales à l'aéroport de Saint-Jean Chrysostome, cette compétition a témoigné d'une amélioration sensible du calibre compétitif des parachutistes régionaux et le département final ne s'est précisée qu'au prix d'une lutte très serrée dans chacune des catégories inscrites au programme. Du groupe de dix-huit (18) hommes et sept (7) femmes engagés dans les concours, on n'a retenu que quatre concurrents pour participer aux finales de Rouyn-Noranda, soit le vainqueur de chacune des catégories en lice. En catégorie senior masculine, Gerry Lambert, de Valcartier, a mérité sa sélection sur la mission régionale en battant de précision Claude Bédard, de Québec, et André Buteau, de Sainte-Foy. Chez les juniors, la victoire est allée à Yvan Buteau, de Québec, qui a devancé Jacques Valiquette et Pierre Lemieux, de Charny, ainsi que huit autres sauteurs. En catégorie senior féminine, Louise Cadoret, de Lévis, a décroché la médaille d'or tandis que Michèle Bernier, de Québec, a triomphé chez les juniors, l'emportant de justesse devant Julie Roy et Louise Picard, de Sainte-Foy. Tous les inscrits à ce concours ont dû effectuer trois sauts d'une altitude de 2,500 pieds.

Tendance à Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments étaient en hausse, hier, à la Bourse de Montréal, dans une séance peu animée.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal s'est élevé à 1,15 million d'actions, contre 1,27 million mardi.

L'indice des industrielles a grimpé de 2,37 points à 244,36. L'indice composé a pris 2,05 à 227,36; les bancaires, 1,19 à 260,49; les papiers, 94 à 122,18 et les services publics, 69 à 149,35.

Dans les industrielles, Shell Canada a grimpé de 7-8 à \$20, sur un volume de 13,375 actions. Aux minières, Cuvier Mines a pris 16 cents à \$2,59, sur un volume de 130,100 actions.

Price Co. de Québec a enregistré \$6,3 millions de bénéfices nets, soit 63 cents l'action pour le premier semestre de cette année. Cela représente une augmentation de \$2,4 millions ou 24 cents l'action, par rapport au premier semestre 1972. Les actions de Price à la Bourse ont été à \$15-14.

Noranda Mines Ltd., de Toronto, a adjugé un contrat de \$3 millions pour l'expansion de son usine d'engrais à Bellefleur, dans le Nouveau-Brunswick. Les travaux devront être achevés au début du mois de décembre. C'est la société Kilborn Engineering Ltd., de Toronto, qui a obtenu l'adjudication. Les actions de Noranda Mines ont reculé de 1-3 à \$53-7,3.

Astral Communications Ltd., de Toronto, a vendu 50 p.c. de ses intérêts dans sept salles de cinéma à la société Odeon Theatres Canada Ltd., filiale de la Rank Organization Ltd., pour la somme de \$1,180,000. Les actions de Astral Communications ont perdu 10 cents à \$17,5.

La Bourse de Montréal, Windsor Life Insurance a reculé de 3-4 à \$5-3-4; Union Carbide, 5-8 à \$15; Quebecor, 1-2 à \$16; Proviso, 1-2 à \$8-1-2 et IU International, 3-5 à \$23-3-4.

Dome Petroleum a pris 1-5-8 à \$33-7-8; Walker-Gooderham and Worts, 1-1-2 à \$54-1-2; Denison Mines, 1-1-2 à \$37; Inasac, 1-1-8 à \$30-1-8; Hudson's Bay Oil and Gas, 5-8 à \$46-5-8; Dofasco, 5-8 à \$27-1-2; Chrysler, 5-8 à \$25; Moore Corp., 1-2 à \$52-1-4; Imperial Oil, 1-2 à \$43-1-4; Alcan, 1-2 à \$21-3-4.

La Bourse canadienne, Quebec Uranium Mining a progressé de 3 cents à 34 cents sur un volume de 100,000 actions, tandis que Royal Agassiz Mines cédaît 3 cents à \$12,25 sur un volume de 24,966 actions.

Tendance à Toronto

TORONTO (PC) — La cote gagnait encore du terrain, hier, à la Bourse de Toronto, et l'indice des industrielles clôturait à son niveau le plus élevé des deux derniers mois. La séance a été animée.

Les cours étaient faibles en début de matinée. Mais, vers midi on enregistrat une reprise qui est allée en s'accroissant jusqu'à la clôture. Comme d'habitude, la tendance a été conforme à celle de New York, où les opérateurs ont fait preuve d'un optimisme prudent sur les mesures économiques qui devaient être annoncées après la clôture.

L'indice des industrielles a pris 1,30 à 216,53, son niveau le plus élevé depuis le 11 mai, date à laquelle il avait atteint 216,78.

Les pétroles de l'Ouest ont progressé de 4,21 points à 238,98, tandis que les aurifères cédaient 4,82 à 297,08 et les métaux de base, 50 à 106,56.

Les gains l'emportaient toujours sur les pertes.

Le volume s'est inscrit à 2,67 millions d'actions, valant \$280,9 millions, contre 2,38 millions d'actions, d'une valeur de \$244,5 millions mardi.

Les industrielles minières, les boissons et les sidérurgiques se raffermisssent, tandis que les communications, les matériaux de construction, les grands magasins et les manufacturières fléchissaient.

United Canso a pris 85 cents à \$8,90; Westcoast Transmission, 5-8 à \$18-3-8; CP Ltd., 1-4 à \$17-5-8; Westinghouse Canada, 3-4 à \$20; Walker-Gooderham, 1-3-4 à \$54-3-4; Bow Valley, 1-5-8 à \$32-3-4; Nabors Drilling, 1-1-2 à \$13-1-2; Home Oil, 1-1-2 à \$42-1-2 et Dome Pet, 1-1-2 à \$34-1-2.

Woodward A a perdu 1 à \$22-1-2; Imperial Oil, 1-4 à \$42-1-2 et Gulf Canada, 1-8 à \$36-1-8.

United Siseco a reculé de \$1,50 à \$4,90; Kerr Addison, 1-2 à \$126 et Camflo, 45 cents à \$8,55. Denison a progressé de 1-2 à \$37-1-4 et Mindamar, 55 cents à \$5,10.

Asamera a grimpé de 1 à \$11-5-8; Chieftain, 7-8 à \$11-1-2 et Pan Ocean, 3-8 à \$13-3-8. Quasar Pet a fléchi de 5-8 à \$10.

Comportement des valeurs:

Mer.	279	295
Pertes	212	200
Inchangées	238	248
TOTAL	729	743

Nomination à la STBJ



GUY BIGAOUETTE

M. Charles Boulay président, annonce la nomination de M. Guy Bigaouette au poste de directeur général de la Société de télécommunications de la Baie James. M. Bigaouette a, pendant de nombreuses années, fait partie des cadres de Bell Canada. La Société de télécommunications est une filiale de la Société de développement de la Baie James.

Tendance à New York

NEW YORK (AFP) — Après avoir subi une légère baisse au début, les cours ont enregistré une hausse sensible mercredi au New York Stock Exchange, et l'indice des valeurs industrielles, de même que celui des transports, ont terminé non loin de leur point le plus élevé de la journée, dans un marché un peu moins actif que la veille.

Les investisseurs semblent être optimistes au sujet du contenu de la phase IV du programme de lutte contre l'inflation, qui devait être publié après la clôture et l'annonce que le gouvernement américain était intervenu à partir du 10 juillet pour soutenir le cours du dollar — sans préciser la fréquence, ni l'importance de cette intervention — a été interprétée comme un facteur favorable.

Le fait que la plupart des grandes banques américaines ont relevé leur prime rate à 9 pour cent, ne paraît pas avoir exercé d'influence sur le marché. Les mines d'or ont en général faibli, notamment American South African Investment qui clôture en baisse de 2 1/4 et Campbell Red Lake de 1 7/8.

Les pétroles sont déprimés à la suite de l'accusation de pratiques monopolistiques formulées par le gouvernement contre 8 compagnies. Exxon perd notamment 1-1/8.

Alors que les cuivres, les autos, les papiers et les aciers ne montent que d'une fraction en clôture, les ordinateurs sont fermes, entre autres, Burroughs qui gagne 2 7/8 et Honeywell 3 5/8. Les pharmaceutiques haussent d'une fraction à 2 1/2. Aux machines de bureau, à part Xerox qui cède 7-8, les hausses atteignent de moins d'un point à 4 points pour American Photocopy.

L'indice des 30 industrielles de Dow Jones a pris 7,37 points à 905,40, et celui de la Bourse de New York, 0,43 à 56,56.

Le volume s'est inscrit à 17,02 millions d'actions, contre 18,75 millions mardi. Les gains l'emportaient de loin sur les pertes.

Dans les canadiennes, Seagrams s'est maintenu à \$40-1-2 et Massey-Ferguson à \$21-1-8, tandis que Dome Mines cédaît à \$95-1-4.

Inco a progressé de 1-1/8 à \$32-1-2; Hiram Walker, 1-3/8 à \$54-3-4; Genstar, 1-4 à \$161 et Alcan, 1-2 à \$30-1-2.

Fonds mutuels

Offre	Dem.
Aerofund	1,31 1,45
G.P. Japan	15,73 15,80
A.G.P. Special	2,70 —
All Canadian Com	7,10 7,72
All Canadian Div	7,60 8,20
All Canadian 600	4,99 5,42
All Canadian Energy	4,13 4,49
American Growth	5,32 5,54
American Equity	5,93 5,99
Associate Investors	6,94 6,10
Canada Growth	5,77 6,34
Canacorp	11,08 11,86
Cdn Gas Energy	18,97 18,36
Cdn Investment	5,12 5,52
Cdn Secunder	5,41 5,41
Commonwealth Growth	5,24 5,75
Cdn South African Gold	9,93 10,91
Cdn Trusteed	5,04 5,54
Cdn Securities	5,46 6,21
x-Chase Fund	18,49 18,49
Collective Mutual	5,66 6,21
Commonwealth Intl	10,00 16,48
Commonwealth Intl Lev	3,99 4,26
Commonwealth Ventures	7,25 7,49
x-Competitive Capital	4,95 5,42
Corporate Investors	6,18 6,79
Corporate Inv Stock	5,94 5,53
Dominion Compound	6,75 7,49
x-Dreyfus Inc.	10,73 11,76
x-Dreyfus Intl	11,03 12,09
Easton Filing	6,21 6,49
Educators Equity	7,92 8,33
Entarea Investment	6,21 6,49
Executive Fund Cda	6,29 6,49
Executive Intl Inv	1,90 1,99
x-Fidelity Triv 1	23,83 26,04
Fonds Collectif A	7,33 8,91
Fonds Collectif B	5,39 5,55
Fonds Collectif C	7,25 7,49
Fonds P.E.P.	3,42 3,72
Fraser Growth	9,90 10,29
GIS Income	10,15 11,16
GIS Income	3,49 3,54
Growth Equit y	7,62 8,37
Guardian Enterprise	9,53 1,03
International Growth	10,19 12,08
Keystone Growth	10,15 11,16
Keystone Cda	7,14 7,83
x-Keystone Cust K-2	5,39 6,41
x-Keystone Cust S-1	23,13 25,35
x-Keystone Cust S-4	6,21 6,49
x-Keystone Polaris	3,48 3,81
x-Lexington Research	13,41 14,66
Maritime Equity	4,03 4,47
Maritime Equity	2,05 2,31
Marlborough	4,87 5,32
Mutual Accumulating	5,99 6,59
Mutual Income	10,23 11,16
Mutual Growth	3,53 3,58
Mutual Income	5,14 —
National Resources	8,25 9,05
N.W. Canadian	5,61 5,16
N.W. Growth	3,56 3,12
N.W. Growth	4,88 5,36
Ontario Mutual Street	16,25 16,30
Pacific U.S.	3,79 —
Pacific Dividend	5,47 —
x-Oppenhheimer	7,21 7,88
Prudential	8,65 8,65
Phillips, Hager and North	12,36 12,61
Planned Resources	4,52 5,03
Prudential Growth	4,51 4,73
Prudential Growth	6,62 7,43
x-Putnam Growth	10,97 11,99
Renaissance Growth	9,25 10,16
Research Venture	4,26 4,79
Royfund	6,09 6,96
Sav Inv Pret et Rev	6,92 7,61
Scudder Inv Am Pret	10,28 11,28
Scudder North American	5,12 5,12
Speculators	6,08 6,54
Taurus Fund	3,63 3,69
x-Ten	6,21 6,11
Templeton Growth	8,56 9,43
Templeton Growth	8,12 —
United Accumulating	5,17 5,63
United Accumulating Ret	6,25 6,71
United Horizon	2,23 2,45
United Venture	3,22 3,34
United Venture Ret	4,80 4,77
Universal Savings Equity	7,72 8,84
Western Growth	6,35 6,98
Xanadu Fund	3,78 3,78
Xanadu Fund	2,76 2,72
York Fund of Canada	4,12 5,18

Fruits et légumes

MONTREAL (P.C.) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Fruits

Bleuets: \$5,50 à \$6,00 les 12 chopines.

Fraisers: \$4,00 à \$4,50 les 12 chopines.

Framboises: \$6,00 à \$7,00 les 12 chopines.

Pommes: Macintosh, \$5,50 à \$6,00 le boisseau; Cortland, \$4,50 à \$5,00 le boisseau.

Légumes

Betteraves: \$0,90 la douzaine de paquets.

Ble d'Inde: \$3,25 à \$3,50 les 5 douzaines.

Broccoli: \$4,00 la douzaine de paquets.

Carottes: \$1,00 la douzaine de paquets; \$4,50 les 50 livres.

Céleri: \$5,00 les 24.

Ciboulettes: \$1,25 la douzaine de paquets.

Chicourée-escarole: \$2,50 la douzaine de paquets.

Choux: vert, \$3,00 pour 16; les rouges, \$2,50 pour 12; Savoie, \$3,50 la douzaine.

Choux-fleurs: \$4,00 la douzaine de paquets.

Choux-chinois: \$5,00 la douzaine.

Concombres: de couche, \$7,00 à \$8,00 pour 6 douzaines.

Courges-Zucchini: \$2,25 à \$2,50 les 20 livres.

Echalottes: \$2,25 à \$2,50 les 36 paquets.

Epinards: \$2,50 à \$2,75 pour 12 cellos de 10 onces; \$2,50 à \$3,00 le minot.

Fèves: vertes, \$5,50 à \$6,00 le 20 livres; jaunes, \$4,50 à \$5,00 les 20 livres.

Gourgognes: \$1,50 à \$2,00 les 20 livres.

Laitue: frisée, \$2,00 le 24; Iceberg, \$2,50 à \$3,00 pour 18; Boston et Romaine, \$2,50 le 16; Persil: \$1,25 la douzaine de paquets.

Poireaux: \$1,25 les 12 paquets.

Pommes de terre nouvelles: \$4,75 à \$5,25 les 50 livres; petites, \$2,00 à \$2,25 les 50 livres.

Radis: \$2,50 à \$3,00 les 3 douzaines de paquets; \$3,00 pour 30 cellos de 6 onces.

Rutabaga: \$3,00 à \$3,50 pour 30 cellos de 6 onces.

Tomates: de serre, roses et les cambistes regrettent que les banques centrales ne soient pas intervenues plus vigoureusement pour stopper le déclin de la monnaie américaine.

La livre sterling suit la tendance à la baisse du dollar. Elle a ouvert à 5,890 marks contre 5,915 à la clôture du marché mardi.

INDUSTRIELLES

Titres ventes haut bas ferm. chng.

Shi Can 13275 2014 1914 20 +1/2

Alcan 12000 175 170 175 +1/2

IAC 12513 1715 1715 1715 0

Aldco 11635 3015 2985 3015 +1/2

Therick 10390 1134 1095 1134 +1/2

Simpson 10300 9 875 875 +1/2

Bell Can 9954 4175 4175 4175 0

Dome 9050 2125 2125 2125 +1/2

CFCN 8300 574 574 574 +1/2

Home B 8300 425 425 425 +1/2

MINES

C Durr 12050 77 64 76 +1/2

Chester 74229 22 21 23 +1/2

Boty Ex 53622 67 30 62 +1/2

Un. Esc 43200 640 480 480 -1/2

Niudair 32200 320 445 510 +1/2

PETROLES

Un. Cns 241205 910 815 890 +85

Tr-Cn Rs 28650 160 140 160 +8

Asmr 24475 115 105 115 +1/2

Chfta 12975 115 105 115 +1/2

Oakwd 14407 220 211 219 +4

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

Banque de Montréal, 22 cents le 1er septembre, inscription le 31 juillet.

Johnson and Johnson Ltd., 12 1/2 cents en devises américaines, le 12 septembre, inscription le 24 août.

Laidlaw Motorways Ltd., sept cents, hausse de 2 cents, le 15 août, inscription le 1er août.

Royal Trust Co., 29 cents, le 10 août, inscription le 25 juillet.

Westinghouse Canada Ltd., 12 1/2 cents, le 15 septembre, inscription le 1er septembre.

Ashland Oil Inc. — 32 1/2 cents US, en hausse de 2 1/2 cents US, payables le 15 septembre, inscription, le 13 août.

Atlantic Richfield Co. — 50 cents US, payables le 15 septembre, inscription, le 10 août.

Continental Can. Co. Inc. — 40 cents US, payables le 14 septembre, inscription le 21 août.

Hemisphere Fund Inc. — Actions à revenus, 10 cents, payables le 19 septembre, inscription, le 5 septembre.

Banque Royale du Canada — 26 cents, en hausse d'un cent, payables le 1er septembre, inscription, le 31 juillet.

Southern Press Ltd. — 15 cents payables le 28 septembre, inscription, le 14 septembre.

Valeurs industrielles hors-liste

AGT Data	1,90 2,00
Autocrown	7,75 1,25
Boyd Gard	1,25 1,50
CPI Common	8,50 9,00
G.B. Gas B wts	8,00 8,50
Carvern pfd	8,00 8,50
Cone Comp Inc	1,90 2,10
Con Research	1,00 1,50
Corporate Prop	3,00 3,50
Creative Patents	2,75 3,25
Daniel Div	4,75 5,00
Datapro	5,00 1,00
District Trust	12,90 14,00
Diversified Credit	6,00 6,50
Electronic Assoc	3,90 4,15
Extensicare split	6,00 6,50
Extensicare w/o old	4,50 5,00
Fiction	4,00 5,00
Flemdon	1,05 1,15
Foremost	2,00 3,00
G.B. Automated	1,50 2,00
Goderich Elevator	15,00 —
Henn Brew Com	14,00 15,00
Highland Queen	1,00 1,50
Ind. Growth Mgt	4,00 5,00
Jenkins	15,00 —
Jolly Jumper	7,50 9,00
Knight	38 9,00
Laidlaw wts	32,50 35
Leigh pfd	34,50 —
Lindsay World	1,50 1,90
Lindsay	1,25 1,25
London Life	105,00 108,00
Lord Chen	5,50 6,00
Macleans Cable pfd	19,50 20,00
Mediapk	90 1,10
Polycom pfd	3,00 —
Polycom com	7,50 1,25
Polyprop	90 —
Pro Air	10,50 11,50
QCTV	4,75 5,25
Readyfoods	4,00 5,00
Revenue	1,38 1,43
Royal Oak A	14,00 17,00
Sandil	7,50 1,00
Stelystema	25,00 9,00
Sweepco	2,00 2,25
Third Dimens	3,75 4,25
Tormont pfd	6,25 9,00
United Inv Life	1,25 1,75
Waterboard	4,00 5,00
Warriors w/o	5,00 5,50
Webwood	4,00 5,00
Wellington Corp	7,50 1,25
Wired City	2,25 2,75

Marché des céréales

WINNIPEG (PC) — Les oléagineux et les moulees ont enregistré des pertes en début de séance, mercredi, à la Bourse de denrées de Winnipeg, mais à la clôture, la plupart des contrats à terme s'étaient raffermis.

Le volum edes transactions de mardi était de 625,000 boisseaux de lin, 1,704,000 de seigle et 1,133,000 de colza.

A la fermeure, le lin, le colza et l'orge étaient à la hausse tandis que le seigle était en baisse.

CHICAGO (PA) — Les céréales étaient à la hausse, mercredi, au marché des céréales de Chicago.

A la fermeure, les nouvelles récoltes de fèves de soya étaient en hausse de 30 cents, le blé de neuf cents, le maïs de trois cents et l'avoine de trois cents.

Marché des obligations

MONTREAL (PC) — Marché monotonal des obligations. A long terme: Canada en hausse de 1-4; provinciales en hausse de 1-4; sociétés en hausse de 1-4.

A court terme: Canada en hausse de 15 cents.

TORONTO (PC) — Les prix étaient généralement à la hausse, hier, sur le marché canadien des obligations. Les échanges ont été actifs.

Le court - terme prenaient près de 15 cents, tandis que les moyens et long termes grimpaient d'un quart de point, tout comme les valeurs des sociétés.

L'argent au jour le jour était disponible à 5 1/2 p.c. Il n'y a pas eu de transactions sur les bons du trésor fédéraux à trois et six mois.

Cours de la monnaie

MONTREAL (PC) — A la fermeure du marché des changes, mercredi, le dollar américain, en devises canadiennes, a monté de 3-100 à 1-1,100. La livre sterling est montée de 7-100 à \$2,54 31-50.

A New York, le dollar canadien a baissé de 3-100 à \$0,99 99-100. La livre sterling était inchangée à \$2,54 3-5.

Tendance à Londres

LONDRES (PC) — Les titres de Londres ont enregistré des gains, mercredi, lors d'une séance tranquille.

En milieu de séance, l'indice du Financial Times a pris 1,8 à 434,7.

En général, les canadiennes étaient en hausse.

Canadian Javelin construit un complexe cuprifère

MONTREAL (PC) — M. John C. Doyle, président de Canadian Javelin Ltd., a déclaré qu'il faudra deux ans pour commencer la production. L'investissement est de l'ordre de \$650 millions, a-t-il dit.

Au cours d'une entrevue téléphonique entre Montréal et Panama, M. Doyle a déclaré qu'il faudra deux ans pour commencer la production. L'investissement est de l'ordre de \$650 millions, a-t-il dit.

La compagnie a déjà signé des accords préliminaires de financement, a-t-il ajouté, les sources de financements provenant des acheteurs de la production.

Les évaluations définitives des coûts des différentes phases du projet, travaux publics, structures, équipement seront disponibles vers la mi-août, après quoi Canadian Javelin Ltd., signera des accords définitifs de financement, a dit M. Doyle.

La principale difficulté dans le projet est l'énergie. "Certains équipements ne pourront être livrés que dans 18 mois", a expliqué M. Doyle.

Le complexe comprendra une mine et une usine pouvant traiter 176,000 tonnes de minerais par jour, une fonderie pour produire 200,000 tonnes

Bénéfices nets

Abitibi Paper Co. Ltd. — Semestre au 30 juin: 1973, \$10,398,000 soit 55,9 cents l'action; 1972, \$2,271,000, soit 10,7 cents.

BHC Realty Investors — Deuxième trimestre au 30 juin: 1973, \$213,221; 1972, pas de chiffres pour la comparaison.

Bushnell Communications Ltd — Neuf mois au 31 mai: 1973, \$1,076,240, soit 62,6 cents l'action; 1972, \$608,429, soit 35,4 cents.

Fuehauf Trailer Co. of Canada Ltd — Semestre au 30 juin: 1973, \$1,897,682, soit 70 cents l'action; 1972, \$1,778,153 soit 66 cents.

Gozlin Bros. Ltd — Semestre au 30 juin: 1973, \$417,700, soit 24,8 cents l'action; 1972, \$184,600 soit 12,8 cents.

Harvey's Foods Ltd — Trimestre au 24 juin: 1973, \$225,600 soit 42 cents l'action; 1972, \$142,429, soit 2,6 cents.

Siebens Oil and Gas Ltd. — Neuf mois au 31 mai: 1973, \$7,314 de pertes; 1972, \$1,263,354 de bénéfices, soit 20 cents l'action.

Westinghouse Canada Ltd. — Semestre au 30 juin: 1973, \$2,559,000, soit 97 cents l'action; 1972, \$370,000, soit un cent.

Acklands Ltd. semestre finissant le 31 mai: 1973, \$2,341,131 ou 89 cents l'action; 1972, \$1,387,932 ou 50 cents.

General Foods Ltd. exercice financier se terminant le 31 mars, \$10,329,000; 1972, \$9,235,000.

ITY Industries Ltd. semestre finissant le 31 mai, \$294,000 ou 13 cents; 1972, \$5,000, aucune statistiques sur le dividende.

Laidlaw motorways Ltd. neuf mois finissant le 31 mai, \$1,606,083 ou 56,8 cents; 1972, \$894,332 ou 41,4 cents.

Price Co. Ltd. semestre finissant le 30 juin, \$6,403,000 ou 8 cents; 1972, \$2,521,000 ou 25 cents.

Royal Trust Co. Ltd. semestre finissant le 30 juin, \$7,000,000 ou 69 cents; 1972, \$5,800,000 ou 61 cents.

Tele-Capital Ltd. neuf mois finissant le 31 mai, \$1,196,329 ou 55,5 cents; 1972, \$888,729 ou 46,4 cents.

Western Broadcasting Co. Ltd. trimestre finissant le 30 juin, \$768,337 ou 20,4 cents; 1972, \$657,568 ou 17,6 cents.

Wingo Steak'n Burger Restaurants Ltd. 24 semaines finissant le 6 juin, \$197,803 ou 23 cents; 1972, \$165,370 ou 19,4 cents.

Le cours des devises étrangères

MONTREAL (P.C.) — Voici le taux des devises tel que fourni par la Banque de Montréal:

Afrique du Sud (rand)	\$1,500
Allemagne (mark)	\$0,44-6
Australie (dollar)	\$1,450
Autriche (schilling)	\$0,020
Belgique (franc)	\$0,020
Breil (cruzeiro)	\$0,106
Bulgarie (lev)	\$0,028
Chine (yuan)	\$0,210
Danemark (couronne)	\$0,158
Espagne (peseta)	\$0,010
Etats-Unis (dollar)	\$0,930
France (franc financier)	\$0,250
Hongrie (forint)	\$0,093
Italie (lire)	\$0,0175
Japon (yen)	\$0,0

Index Rubriques annonces classées

Table of classified ad categories including Finance, Commerce-Industries, Services, and Logis.

Announcements section with 'Annonces ordinaires' table and 'Annonces à la ligne' rates.

Table of subscription rates for 'Action Québec' magazine.

Action Québec logo and contact information for subscriptions.

432 Clavigraphes advertisement for MEILLEURES MACHINES.

435 Divers à vendre advertisement for surplus military equipment.

456 Matériaux de construction advertisement for building materials.

459 Meubles advertisement for furniture.

471 Radios - TV - Stéréos advertisement for electronics.

477 Tapis - tuiles - prélatrs advertisement for flooring.

360 Maison à vendre advertisement for a house in St-Malo.

391 Terrains à vendre advertisement for land in Sillery.

408 Animaux advertisement for pet services.

710 Autos à louer advertisement for car rentals.

711 Autos à vendre advertisement for car sales.

705 Accessoires et pièces advertisement for car parts.

710 Autos à louer advertisement for car rentals.

710 Autos à louer advertisement for car rentals.

Fervents de la MOTO advertisement for Honda motorcycles.

TOUJOURS PRÊTE À AIDER advertisement for a nursing home.

on peut vaincre le cancer advertisement for cancer treatment.

VENTE & SERVICE advertisement for car radios and stereos.

MINIBUS ET CAMPEUR advertisement for a motorhome.

LAVALE advertisement for Volkswagen and Audi vehicles.

Mots croisés

Horizontal crossword puzzle clues.

Vertical crossword puzzle clues.

12x12 crossword puzzle grid.

Calendrier section for the month of July.

Mot caché

Word search puzzle with instructions.

Word search puzzle grid.

Large word search puzzle grid.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le jeudi 19 juillet 1973 :

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides et de Québec :

Aujourd'hui : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses en fin d'après-midi ou en soirée. Maximum aujourd'hui : environ 20. Minimum cette nuit : 5 à 10.

Vendredi : périodes nuageuses et possibilité d'averses ou d'orages. Maximum vendredi : 25 à 30.

Régions du lac St-Jean et du St-Maurice :

Aujourd'hui : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et possibilité d'averses ou d'orages. Maximum aujourd'hui : 25 à 30.

Minimum cette nuit : environ 10.

55. Vendredi : généralement ensoleillé. Maximum vendredi : 20 à 25.

Régions des Cantons de l'Est, de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et de la Gaspésie :

Aujourd'hui : généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui : environ 20. Minimum cette nuit : 5 à 10.

Vendredi : périodes nuageuses et possibilités d'averses ou d'orages en fin de journée. Maximum vendredi : environ 25.

TORONTO (PC) — Voici les températures relevées mercredi dans les principales villes d'Amérique du Nord :

Table with 3 columns: City, Min., Max. Includes Vancouver, Toronto, etc.

L'horoscope

VENDREDI, 20 JUILLET 1973

21 mars au 20 avril (Bélier) — Influences planétaires qui agissent des contradictions et des renversements d'opinions. Ne vous départissez pas de votre tact.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous encourage à modifier votre programme. Les résultats d'une enquête vous laisse perplexe.

23 mai au 23 juin (Gémeaux) — Éliminez les activités superflues de votre programme. Votre versatilité sera mise à contribution.

23 juin au 23 juillet (Cancer) — Perspectives réjouissantes pour les jours à venir. Éliminez les risques d'erreurs dans tous les domaines.

24 juillet au 23 août (Lion) — Plusieurs sources de distractions vous égareront momentanément de votre travail. Votre sourire aura un pouvoir pacificateur.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous attendrez un autre niveau de compétence. Ne vous laissez pas influencer par des babillages trivols.

24 septembre au 24 octobre (Balance) — La discrétion vous mettra à l'abri d'ennuis désagréables. Ne confondez pas les apparences avec la réalité.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Soyez raisonnable autant que persuasif. La marche des événements vous donne raison sur plus d'un point.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous apprendrez beaucoup en écoutant les autres. Votre aide financière sera précieuse et viendra à point.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On seconde vos ambitions. Période intéressante pour les natifs de ce signe qui se consacrent à des recherches.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Tenez compte des goûts et des desirs des autres avant de leur faire part de vos vôtres. De nouvelles obligations sur le plan domestique.

20 février au 20 mars (Poissons) — Le manque de modération de certaines personnes vous déçoit terriblement. Efforcez-vous de tenir vos résolutions.

Hydro-Québec

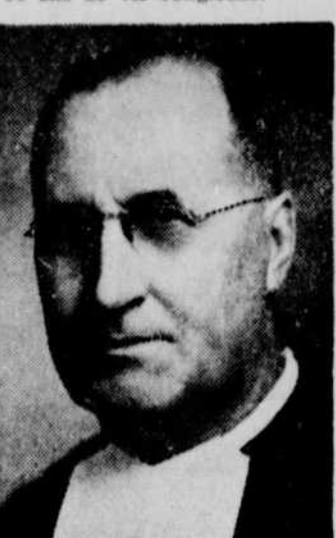
La Société de l'Hydro-Québec a décidé de céder au ministère du Tourisme le long de la rivière Chaudière pour une valeur de \$60,000.

Ces terrains sont situés dans les municipalités de St-Etienne de Lauzon, St-Nicolas, St-Romuald d'Étchemin ainsi qu'une île dans St-Jean-Christophe. Dans cette entente, l'Hydro-Québec se réserve un droit de passage pour l'exploitation du poste de Bernière et son réseau électrique.

Par contre, le ministère du Tourisme aura la responsabilité de l'entretien du barrage et de la centrale désaffectée depuis juillet 1970.

Décès du Frère Léopold Blais

Le Frère Léopold (Hervé) Blais, de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, est décédé à l'hôpital N.-D.-de-l'Espérance, Québec, mercredi, le 18 juillet, à l'âge de 78 ans, après 61 ans de vie religieuse.



Fils de M. Jean Blais et de Dame Adèle Breton, il était né à St-Elzéar de Beauce, le 3 avril 1895. Entré en religion en 1912, il fit sa formation religieuse et professionnelle à Maisonneuve. Le Frère Léopold se dévoua à l'oeuvre de l'éducation chrétienne des jeunes, comme professeur, directeur et aide, durant 47 ans, dont 35 ans à la direction des écoles et des communautés, principalement dans les localités suivantes : St-François-Xavier de Trois-Rivières (10 ans), St-Roch (4 ans), Ecole St-Jean-Bosco, Maison provinciale, Ste-Foy (dir. 6 ans, Oeuvre des vocations, 3 ans), Mont-Villeneuve, St-Ferdinand. Après un an d'étude religieuse en Belgique, en 1930, il fut encore Directeur à St-Jean, I.-O. et au Centre Pédagogique. Mentionnons encore qu'il fut Directeur à St-Maurice de Theford, à St-Frs-Xavier de Rivière-du-Loup, à St-Augustin et à Ste-Marie de Beauce. Dans le deuil son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Blais de St-Patrice de Lotbinière, Mme Honoré Gagné et Mme Ulric Marcoux de St-Elzéar de Beauce, M. et Mme Henri Demers de St-Gilles de Lotbinière, Mme Albert Blais de St-Elzéar, Mme Edmond Blais de St-Patrice, M. Amédée Berthiaume de St-Gilles, M. Ulric Morin de Québec et plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Robert Blais, Frère Ubald Marcoux, F.E.C. (Afrique), Soeur Christine Blais, s.e.g. et Soeur Yvette Caux, B.P.

Les restes mortels du défunt ont été exposés à la résidence des Frères des E.C., 2555 boulevard des Quatre-Bourgeois. Les funérailles auront lieu en l'église St-Denis, Ste-Foy, 1100, Route de l'Église, samedi le 21 juillet, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière Belmont.

Le Frère Léopold laisse dans le deuil son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Blais de St-Patrice de Lotbinière, Mme Honoré Gagné et Mme Ulric Marcoux de St-Elzéar de Beauce, M. et Mme Henri Demers de St-Gilles de Lotbinière, Mme Albert Blais de St-Elzéar, Mme Edmond Blais de St-Patrice, M. Amédée Berthiaume de St-Gilles, M. Ulric Morin de Québec et plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Robert Blais, Frère Ubald Marcoux, F.E.C. (Afrique), Soeur Christine Blais, s.e.g. et Soeur Yvette Caux, B.P.

Le Frère Léopold laisse dans le deuil son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Blais de St-Patrice de Lotbinière, Mme Honoré Gagné et Mme Ulric Marcoux de St-Elzéar de Beauce, M. et Mme Henri Demers de St-Gilles de Lotbinière, Mme Albert Blais de St-Elzéar, Mme Edmond Blais de St-Patrice, M. Amédée Berthiaume de St-Gilles, M. Ulric Morin de Québec et plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Robert Blais, Frère Ubald Marcoux, F.E.C. (Afrique), Soeur Christine Blais, s.e.g. et Soeur Yvette Caux, B.P.

Le Frère Léopold laisse dans le deuil son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Blais de St-Patrice de Lotbinière, Mme Honoré Gagné et Mme Ulric Marcoux de St-Elzéar de Beauce, M. et Mme Henri Demers de St-Gilles de Lotbinière, Mme Albert Blais de St-Elzéar, Mme Edmond Blais de St-Patrice, M. Amédée Berthiaume de St-Gilles, M. Ulric Morin de Québec et plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Robert Blais, Frère Ubald Marcoux, F.E.C. (Afrique), Soeur Christine Blais, s.e.g. et Soeur Yvette Caux, B.P.

Le Frère Léopold laisse dans le deuil son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Blais de St-Patrice de Lotbinière, Mme Honoré Gagné et Mme Ulric Marcoux de St-Elzéar de Beauce, M. et Mme Henri Demers de St-Gilles de Lotbinière, Mme Albert Blais de St-Elzéar, Mme Edmond Blais de St-Patrice, M. Amédée Berthiaume de St-Gilles, M. Ulric Morin de Québec et plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Robert Blais, Frère Ubald Marcoux, F.E.C. (Afrique), Soeur Christine Blais, s.e.g. et Soeur Yvette Caux, B.P.

Le Frère Léopold laisse dans le deuil son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Blais de St-Patrice de Lotbinière, Mme Honoré Gagné et Mme Ulric Marcoux de St-Elzéar de Beauce, M. et Mme Henri Demers de St-Gilles de Lotbinière, Mme Albert Blais de St-Elzéar, Mme Edmond Blais de St-Patrice, M. Amédée Berthiaume de St-Gilles, M. Ulric Morin de Québec et plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Robert Blais, Frère Ubald Marcoux, F.E.C. (Afrique), Soeur Christine Blais, s.e.g. et Soeur Yvette Caux, B.P.

Le Frère Léopold laisse dans le deuil son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Blais de St-Patrice de Lotbinière, Mme Honoré Gagné et Mme Ulric Marcoux de St-Elzéar de Beauce, M. et Mme Henri Demers de St-Gilles de Lotbinière, Mme Albert Blais de St-Elzéar, Mme Edmond Blais de St-Patrice, M. Amédée Berthiaume de St-Gilles, M. Ulric Morin de Québec et plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Robert Blais, Frère Ubald Marcoux, F.E.C. (Afrique), Soeur Christine Blais, s.e.g. et Soeur Yvette Caux, B.P.

Nécrologie

BLAIS (Frère Léopold) — A Québec, le 18 juillet 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé le Frère Léopold Blais (Hervé), e.c., de la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 10 heures. Départ de la résidence des Frères, 2555 boulevard des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la Coop funéraire A.C.I.P.F. 19-7 (2 fs)

DUMOUCHEL (Edmond) — A Québec, le 17 juillet 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Edmond Dumouchel, assistant du recteur de l'université Laval, époux de Dame Anne-Marie Desjardins. Il demeurait au 2759, Beauvoir, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 15 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, des Quatre-Bourgeois, à 14 heures 45, pour l'église St-Louis-de-France et de là au cimetière Belmont. 19-7 (2 fs)

GERMAIN (Julien) — Au lac Waswanipi, Abitibi, le 15 juillet 1973, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement M. Julien Germain, papetier, époux de Dame Jacqueline Duchesneau. Il demeurait au 260 avenue Ste-Marie, Donnacona.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Mario, Julie, Manon; sa mère : Mme Arsène Germain; ses frères et soeurs : Claude (Jacqueline Goupil), Gaston, Yvonne (Mme Lorry Desjardins), Lucien, Edith (Mme Gilles Matte), Doris (Mme René Matte).

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial. 19-7 (2 fs)

GIGUÈRE (François) — A Château-Richer, le 18 juillet 1973, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédé M. François Giguère, époux de feu Dame Eugénie Pichette. Il demeurait au 7878 avenue Royale, Château-Richer.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Mme Gabriel Bédagré (Yvette), M. Joseph-Robert Giguère (Henriette Isabelle), M. Charles Giguère (Marie-Paule Julien), Mme Roland Trepanier (Françoise), M. Noël Giguère (Gemma Cauchon), Mme Richard Gravel (Nello), Mme Laurent Cloutier (Jeanne-d'Arc), M. Antonin Giguère, Mme Willie Barrette (Antonine), M. Jean-Guy Giguère (Lucienne Marcier), Mlle Marcelle Giguère, Mme Amélie Bouchard (Pierrette), M. Laurent Giguère, Soeur Ste-Antoine.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 3 heures. Départ des salons de la Coopérative des Froids Funéraires, 7851 avenue Royale, à 2 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. 19-7 (3 fs)

Advertisement for Société Canadienne du Cancer. Includes text 'on peut vaincre le cancer' and 'SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER' with a logo of a bear wearing a hat.

LAFOND (Ibraïm) — Au décès de M. Ibraïm Lafond, du Lac St-Charles, décédé le 11 juillet, les noms suivants ont été omis : sa soeur, Mme Séraphin Garneau (Belzémire); sa belle-soeur : Mme Alexandre Lafond (Germaine Villeneuve); sa petite-fille : Jacinthe.

LAVERDIÈRE (Lorenzo) — A l'hôpital Laval, le 15 juillet 1973, à l'âge de 66 ans et 7 mois, est décédé M. Lorenzo Laverdière, marchand général, époux de Dame Blanche Vermette. Il demeurait au 51 rue Vermette, St-Agapit.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils adoptif : M. Léger-Laurent; sa petite-fille : Marie-Josée; ses frères et soeurs : M. et Mme Rosario Laverdière (Alexina Fecteau), M. et Mme Emile Laverdière (Hélène Gagné), Mme Vve Lactance Gagné (Aurèle), M. et Mme Ovide Mercier (Léona), M. et Mme Roméo Delbois (Antonina), M. et Mme Emile Tracy (Imelda), M. et Mme Lucien Genest (Eva); ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Vve Evariste Bergeron (Rose-Anna), M. et Mme Aylre Bousseau (Alice), M. et Mme Aylre Boussonnette (Léa), Mlle Emilia, M. Alcide, M. et Mme Georges-Henri Vermette (Berthe Gosselin), Mme Vve Alphonse Vermette (Marie-Anne Fontaine), plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 juillet, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Beaudoin & Ferland Ltée, 96, Principale, St-Agapit, à 2 heures 50, pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs. Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 17-7 (2 fs)

MARTEL (René) — Au lac Waswanipi, Abitibi, le 15 juillet 1973, à l'âge de 42 ans, est décédé accidentellement M. René Martel, ingénieur-chimiste, époux de Dame Doris Duchesneau. Il demeurait à Label-sur-Quévillon.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Johanne, Sylvie, Richard et Linda; son père et sa mère : M. et Mme Abel Martel; ses frères et ses soeurs : Gervaise, Jean-Guy (Diane Richard), Armande (Mme Jean-Marie Delisle), Adrien (Betsy Lee), Lise (Mme Normand Dion), Serge (Nicole Julien); ses beaux-frères et belles-soeurs : Yvonne (Mme Larry Desjardins), Lucien, Edith (Mme Gilles Matte), Jacqueline (Mme Julien Germain).

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial. 19-7 (2 fs)

NOREAU (Yvonne) — A Rivière-à-Pierre, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Dame Yvonne Bouchard, épouse de feu M. Albert Noréau. Elle demeurait à Rivière-à-Pierre.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : M. et Mme William Porlier (Rolande), M. et Mme Robert Noréau (Rachelle Beaudoin), M. et Mme Antonin Noréau (Jeanine Gagnon), M. et Mme Thomas Cauchon (Céline), M. et Mme Noël Noréau (Fleurette Duval), M. et Mme Lucien Duval (Lorraine), M. et Mme Jean-Charles Joncas (Jacqueline), M. et Mme Marc Noréau (Céline Boudreau), M. et Mme Jacques Delisle (Ghislaine); sa belle-fille : Mme Alphonse Laverdière; son frère : M. Wilfrid Bouchard; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Joseph Barrette, Mme Arthur Noréau, Mme Arthur Dompierre, M. et Mme Achille Vézina, Mme Georges Bouchard, Mme Edmond Bouchard; plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 2 heures 30. Départ de la résidence funéraire Roland-G. Cantin, rue de l'Église, Rivière-à-Pierre, à 2 heures 15, pour l'église de Rivière-à-Pierre et de là au cimetière de St-Raymond. 18-7 (2 fs)

PARENT (Marie-Anne) — A Québec, le 18 juillet 1973, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Parent. Elle demeurait au 135 est, boulevard Charest.

Elle était la fille de feu M. Napoléon Parent et de feu Dame Liane Gosselin. Elle laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs : M. et Mme Charles-Edouard Parent (Irene Bergeron), Mme Roland Dostie (Jeanne), M. et Mme Benoit Boulet (Ida Parent), Mme Arthur Parent (Monique Allard), M. et Mme André Parent (Rachelle Laroche), M. et Mme Edgar Comeau (Alice), plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 10 heures. Départ des salons de la Cie Hubert Moison, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 19-7 (2 fs)

PELLETIER (Blanche) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 17 juillet 1973, à l'âge de 61 ans, est décédée Dame Blanche Côté, épouse de M. Camille-Georges Pelletier. Elle demeurait à St-Marcel.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Véronique, Odette, Chantal, Danielle et Martin; ses frères et ses soeurs : Béatrice Côté-Patry, Marie-Laure (Mme Wilfrid Talbot), Maurice (Madeleine Letellier), Gérard (Irene Lacroix), Lucien, Raymond, Laurent (Marcelle Turgeon), René (Hélène Carrier), Roland (Gibberte Letellier).

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, de St-Marcel, à 1 heure 50, pour l'église de St-Marcel et de là au cimetière paroissial. 19-7 (1 fs)

Le grand roque. Includes a chessboard diagram and the text 'Le grand roque'.

Finale de Pions. Un pion en plus en fin de partie est un avantage décisif, en raison de sa mutation éventuelle en une pièce aussi forte que la Dame. L'important est de savoir conduire ce pion jusqu'à la huitième traverse. Ici commence un rôle important pour le Roi, qui était jusque-là une pièce à cacher soigneusement. Le voici qui s'avance vers le centre pour soutenir son pion précieux. La première notion théorique qu'il faut mettre en évidence dans les finales de Roi et Pion contre Roi seul, est celle de l'opposition. Les Rois sont dits en opposition, lorsqu'ils ne sont séparés que par une case, sur la même colonne, sur la même traverse, ou sur la même diagonale. Cette opposition par une seule case est dite prochaine. Elle peut être éloignée, par exemple, Roi blanc à e2, et Roi noir à e6. On reconnaît que les Rois sont en opposition, lorsque le rectangle qu'ils forment ont leurs côtés impairs, ou encore le rectangle a des angles de même couleur. Deux rois sont forcément en opposition, s'ils sont sur la même diagonale et séparés par un nombre impair de cases. Sur l'échiquier, l'hypothèse est égale à chacun des côtés du triangle rectangle, contrairement à ce qu'enseigne la géométrie. N.170773 PHN

CINÉ QUÉBEC. Includes the text 'votre guide complet de tous les films à l'affiche.' and 'Offert gratuitement dans le journal du vendredi'.

LE FANTÔME par Lee Falk et Ray Moore. Comic strip panels with dialogue.

PHILOMÈNE Par Ernie Bushmiller. Comic strip panels with dialogue.

LA FAMILLE TETERECHE par Chic Young. Comic strip panels with dialogue.

Large advertisement for 'Vous seul pouvez prévenir les feux de forêt' with a bear logo and a picture of a forest fire.

L'avocat de Houle a repris les pourparlers avec Québec

Par Réal LABBE

Réjean Houle a plusieurs préoccupations par le temps qui court, car il doit être un ambassadeur pour les Jeux d'Été du Québec qui ont lieu à Rouyn-Noranda et, en même temps, il doit prendre une importante décision concernant sa carrière dans le hockey professionnel. Rejoint hier, Réjean a dit qu'il allait rendre sa décision très bientôt. Je lui ai demandé si le club à qui irait sa préférence était au courant de sa décision et si les deux parties attendaient le moment de lancer une conférence de presse pour annoncer la nouvelle. "Non, a-t-il dit, aucun club impliqué n'est au courant". Puis je lui ai demandé: "Comme ça, il n'y a que toi qui connaisse cette décision?" — "Oui", a été sa réponse.

Réjean Houle doit sûrement avoir fait son choix et il n'est

pas impossible que ce soit Québec. Quelque temps après un autre coup de téléphone m'apprenait que l'avocat de Réjean, Me Gabriel Lapointe, était en discussions avec les Nordiques. Toute la journée d'hier les pourparlers se sont poursuivis entre les deux parties et ils reprennent aujourd'hui. Si rien n'est réglé aujourd'hui, on continuera vendredi.

Or dans le premier communiqué émis par les Nordiques au sujet de "l'affaire Houle", on avait dit que les offres étaient retirées. Ce qui n'empêchait pas cependant une reprise des négociations. Il semble que ce soit ce qui est arrivé, car Me Gabriel Lapointe s'est tourné à nouveau vers les Nordiques.

Avec toutes ces déclarations recueillies, on peut arriver à la conclusion que Réjean Houle jouera pour les Nordiques cette année.

Coquetel sportif

TORONTO (P.C.) — Les Toros de Toronto, de l'AMH, ont fixé les prix à \$7.50 pour les sièges rouges et à \$5.95 pour les bleus à l'Aréna Varsity, où seront disputés 30 de leurs 39 matches locaux l'an prochain. Les Maple Leafs de Toronto, de la LNH, exigent \$7.70 pour les rouges loges au Gardens, qui compte 16,485 sièges, en comparaison de 5,000 pour l'Aréna Varsity.

MUNICH (AFP) — Onze mois après les Jeux Olympiques de Munich, le village des athlètes, dont les créateurs voulaient faire un quartier satellite de la capitale bavaroise est encore à moitié vide, car 43 pour cent seulement des 2,621 logements et appartements mis en vente ont trouvé preneurs. Les acheteurs éventuels paraissent à la fois rebutés par les masses de béton des immeubles et par les prix \$800 le mètre carré.

Les sociétés gérantes ont reconnu mercredi que cet état de choses entraînaient pour elles une perte annuelle de l'ordre de \$9 millions.

KANSAS CITY (P.A.) — Les Royals de Kansas City ont acquis le lanceur de relève gaucher Joe Hoerner de l'Atlanta hier. Hoerner, qui vient de revenir au jeu après une absence de deux mois, a affiché un record de 2-2, plus deux victoires préservées, en 19 matches cette saison.

UNIONDALE, N.Y. (P.A.) — Le défenseur Jean Potvin, obtenu des Flyers de Philadelphie l'an dernier, a signé un contrat de deux ans avec les Islanders de New York, de la LNH.

MONTREAL (P.C.) — May Legge, de Toronto, détenait une forte avance de deux coups hier, à l'ouverture du championnat québécois de golf féminin au club Summerlea, avec un 72, un sous la normale, dans la première des trois rondes de la compétition.

La championne actuelle, Judy Evans, de Montréal, a roulé un 79, six au-dessus de la normale, précédant Marion Essele, de Cowansville, avec un 80.

Sue Robinson, de Lachute, et Claire Richards, de Montréal, ont affiché des 81, suivies de Dulcie Lyle, de Montréal, Araleigh Patterson, de Hudson, Jeannine Labrecque, de Montréal, et Janet McWha, d'Ashburn, N.-E., avec des 82.

Debbie Wexler, de Montréal, et Christiane Desbiens, de l'Assomption, ont affiché des 83.

Les trois premières du tournoi représenteront le Québec au championnat national par équipes à Charlottetown du 5 au 10 août.

BROOKLINE, Mass. (P.A.) — Les joueurs favoris ont accédé facilement aux quarts-de-finale hier, lors de la 2e ronde des championnats américains de tennis professionnel.

Marty Riessen, 3e favori, le 5e choix, Cliff Richey et le 7e choix, Roscoe Tanner, ont emporté en sets consécutifs tandis que le 4e choix, l'Australien, John Alexander, devait livrer trois sets.

Thévenet monte 2e par une seconde

BORDEAUX (Reuter) — Le Français Bernard Thévenet a arraché mercredi la seconde place au classement général du Tour de France, détrônant l'Espagnol Jose-Manuel Fuente dans la deuxième demi-étape disputée contre la montre. Thévenet dispose sur l'Espagnol d'une avance d'une seconde seulement.

Aucun des deux hommes n'a de chance — sauf imprévue — de rattraper le maillot jaune Luis Ocana qui devance Thévenet de 15 minutes, 21 secondes. Dans la lutte serrée qui s'annonce pour la seconde place, la moindre seconde comptera.

Fuente, que l'on considérait comme le seul homme capable de battre Ocana, a le plus grand besoin de reconquérir cette seconde place pour redorer un blason terni. Outre le prestige, l'Espagnol risque de perdre son titre de "roi de la montagne".

FUENTE Pour la course pour les prix de moindre importance, il a en la personne de son compatriote

Pedro Torres un concurrent qui ne ménage aucun effort pour lui ravir sa couronne. Torres redouble d'efforts dans toutes les épreuves de côtes et grignote progressivement l'avance du roi de la montagne.

Fuente compte beaucoup sur la dure épreuve de vendredi, celle qui s'achèvera au sommet du Puy-de-Dôme, pour rétablir la situation en sa faveur.

Mais rien n'est dit et les espoirs de l'Espagnol pourraient être déçus.

En effet, Thévenet est un excellent grimpeur et Torres pourrait profiter de la surveillance attentive de Fuente sur le Français pour poursuivre son entreprise de grignotement.

Fuente en est parfaitement conscient. Aussi devra-t-il, s'il veut ravir la deuxième place au Français, lui prendre au moins 30 secondes dans le Puy-de-Dôme, sachant qu'il perdra des secondes dans la dernière étape contre la montre du tour 1973, dimanche.

L'étape de mercredi, Fleurance-Bordeaux, était divisée en deux parties. La première, disputée sur 210 km, a été rem-

portée par le Belge Walter Godefroot sur un sprint final en vue de la ligne d'arrivée.

L'épreuve contre la montre, qui a permis à Thévenet de ravir la seconde place au classement général du Tour, a vu la victoire du Portugais Joaquim Agostinho, devant Thévenet, le Néerlandais Joop Zoetemelk et Ocana, qui étrennaient une machine ultra-légère de 10,000 francs français.

Classement général :

1 Luis Ocana, Espagne	
Bic	99:27:59
2 Bernard Thévenet, France	
Peugeot-B.P.-Michelin	99:43:20
3 Jose-Manuel Fuente, Espagne	
Kas	99:43:21
4 Joop Zoetemelk, Hollande	
Gitane-Frigecreme	99:52:47
5 Michel Périn, France	
Mercier-Hutchinson	99:54:49
6 Herman Van Springel, Belg.	
Rokado	99:57:06
7 Lucien Van Impe, Belgique	
Sonorol	99:57:26
8 Vicente Lopez-Carril, Esp.	
Kas	100:00:52
9 Joaquim Agostinho, Portugal	
Bic	100:02:25
10 Regis Ovion, France	
Peugeot-B.P.-Michelin	100:02:21



JACK NICKLAUS

Nicklaus excusé

TORONTO — (P.C.) — Jack Nicklaus a promis à sa femme Barbara qu'il serait à ses côtés lorsqu'elle donnerait naissance à leur 5e enfant.

Pour remplir cette promesse, il ne pourra participer à l'Omnium canadien sur le parcours du club de la Vallée du Richelieu la semaine prochaine.

Dans un télégramme adressé à Bruce Forbes, directeur de l'ACG, Nicklaus a révélé hier son retrait de la compétition de \$175,000.

Voici le télégramme :

"Je regrette sincèrement être incapable de participer à l'Omnium la semaine prochaine, comme j'avais espéré le faire.

"Le médecin de Barbara l'a avertie d'attendre son autre bébé la semaine prochaine, ce qui veut dire que je dois rester à la maison. S.V.P. transmettre mes meilleurs vœux à l'ACG, à la Cie Peter Jackson et au club de la Vallée du Richelieu pour un Omnium canadien rempli de succès".

"Nous sommes naturellement désappointés de l'absence de Jack, a dit Forbes, mais nous avons toujours un excellent groupe de compétiteurs en Tom Weiskopf, Johnny Miller, Lee Trevino, Arnold Palmer, Gary Player, etc."

L'Omnium sera disputé du 26 au 29 juillet.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

EXHIBITIONS

JEUDI

Ottawa vs Montreal

Hamilton vs Toronto

LUNDI

Winnipeg vs Saskatchewan

MARDI

Ottawa vs Hamilton

Toronto vs Calgary

Edmonton vs Vancouver

Incertitude des pilotes à 12 jours de l'ouverture

(Presse Canadienne)

"Cela ne se produira peut-être pas, mais comment le savoir?", déclare John Rauch, des Argos de Toronto.

"Sinon, je ne sais que penser pour le moment de toute façon", dit Mary Levy, des Alouettes de Montréal.

De tels commentaires reflètent l'incertitude des pilotes de la LCF au sujet de leur personnel qui doit être prêt pour le début de la saison régulière dans moins de deux semaines.

Rauch, dont les Argos affrontent les Cats de Hamilton dans un match hors-concours ce soir, parlaient de la possibilité de certains joueurs encore au camp de mériter une place au sein du personnel régulier.

"Nous avons encore deux matches hors-concours à disputer et certains joueurs peuvent s'affirmer. Vous ne savez jamais".

LEVY

Levy, dont les Alouettes reçoivent les Rough Riders d'Ottawa ce soir, se demande si son offensive pourra gagner du terrain aux dépens de la défensive de l'Ottawa qu'il considère

comme l'une des plus rudes du circuit.

"Si nous pouvons régulièrement gagner du terrain contre ce club, je crois que nous sommes sur la bonne voie. Sinon, je ne sais que penser pour le moment de toute façon".

Les quatre pilotes continueront d'utiliser des joueurs différents à différentes positions ce soir.

QUART-ARRIÈRE

Jack Gotta, des Riders, utilisera ses trois nouveaux quarts-arrières en l'absence du régulier Rick Cassata, blessé à un coude.

Bubba Wyche, acquis du Regina la semaine dernière, Frank DiMaggio et Ted McNulty sont dans la course au poste.

Gotta a l'intention d'utiliser ces trois hommes, "mais si l'un d'eux fait bien, il restera au quart 20 ou 40 minutes".

Levy a aussi un problème au quart avec une blessure à l'estomac de Sonny Wade. George Mira et la recrue Jimmy Jones se partageront probablement la tâche.

Pourparlers Houle-Nordiques rouverts

— détails p. 12



QUEBEC (P.C.) — L'incendie qui a détruit la centrale de communications de la compagnie de taxi CO-OP de Québec, tôt mercredi matin, est d'origine criminelle selon les enquêteurs du Commissariat des incendies.

Les enquêteurs en sont venus à cette conclusion après une fouille minutieuse des lieux en matinée. Le feu qui a frappé avec une grande violence et très rapidement a été propagé à l'aide d'un accélérateur tout probablement de l'huile à chauffage.

Cet incendie, qui n'a duré qu'une quinzaine de minutes, a privé plus de 300 chauffeurs de leur travail quotidien. Le feu qui a pris naissance dans la cage d'escalier ou dans la cave a été décelé par une des téléphonistes en service qui trouvait que ça sentait le brûlé. Un des employés a ouvert la porte pour apercevoir une fumée dense. Les trois personnes qui travaillaient sur les lieux ont dû sauter par les fenêtres. Personne n'a été blessé.

Il y a quelque temps, les chauffeurs de taxi de Québec ont revendiqué le droit de transporter les passagers de l'aéroport local, droit qui était exercé par les chauffeurs de Ste-Foy et une compagnie spécialisée.

La police de Ste-Foy surveille par ailleurs le stand de taxi CO-OP situé dans cette municipalité à la suite d'appels anonymes disant que "C'est la guerre..." et que le stand de Ste-Foy allait "sauter".

Les services de taxi de cette compagnie n'ont pu être assurés par téléphone au cours de la journée et ce n'est que vers six heures ce soir qu'une centrale téléphonique provisoire pourra entrer en opération.

L'Action Québec

66e année — No 571
Jeudi, 19 juillet 1973

15¢

INCENDIE criminellel

